RÉDACTION
Bureaux ouverts
de 10 heures du matin à minuit
—§-o-§—
TÉLÉPHONE : 967
—§-o-§—
ABONNEMENTS
POUR ANVERS ET TOUT LE PAYS
Un an Fr. 12.00
Six mois 6.00
Trois mois 3.00
L'ETRANGER : le port en sus.
—§-o-§—
On s'abonne dans tous les bureaux de poste
—§-o-§—
Les manuscrits ne sont pas rendus

LA PRESSE

Samedi 8 août 1914 — *Journal Quotidien* — 11me Année. — Numéro 214

5 CENTIMES LE NUMERO — Anvers, 54, RUE NATIONALE, 54, Anvers

Toutes les communications doivent être exclusivement adressées à M. le directeur de « LA PRESSE » ANVERS

ADMINISTRATION
Bureaux ouverts de 9 h. du matin à 7 h. du soir
—§-o-§—
TÉLÉPHONE : 221
—§-o-§—
ANNONCES
Annonces 1re page la ligne fr. 0.30
Annonces financières 0.50
Réclames. 1.50
Faits divers. 3.00
La ville 5.00
Funérailles 5.00
—§-o-§—
Les annonces de l'étranger et de l'intérieur du pays (sauf la province d'Anvers) sont reçues par MM. J. Lebègue & Cie (Office de publicité) *36, rue Neuve, 36, Bruxelles.*

Liége est bombardé mais les forts tiennent toujours

Français et Anglais sont où ils doivent être

OPTIMISME RASSURANT

1re EDITION : 6 h. soir.

AVIS
à nos lecteurs

Anvers, 7 août, 1 h. après-midi

Par ordre du gouverneur militaire d'Anvers, le président de la section Anvers-Limbourg de l'Association de la presse belge, invite les directeurs des journaux d'Anvers à ne plus publier que deux éditions par jour à des heures régulières et indiquées d'avance. (Les journaux du matin pourront paraître une fois l'après-midi ; les journaux de l'après-midi pourront paraître une fois le matin).

(S.) Le président de la section Anvers-Limbourg :
E. HENRION

* * *

A cette mesure tout le monde se ralliera. Toutes les éditions spéciales qu'on a lancées ces jours derniers, contenaient peu ou point de nouvelles en plus que les éditions habituelles.

Nos lecteurs, que nous avons toujours eu soin de renseigner le plus complètement et le plus vite possible, savent que nous n'avons pas usé — encore moins abusé — des éditions spéciales, qui ne servent qu'à ameuter le public. Trop souvent nous avons entendu des vendeurs peu scrupuleux crier les nouvelles les plus fantaisistes pour faire acheter leur journal.

Une première mesure avait été décrétée par le bourgmestre, défendant de crier autre chose que le nom du journal et le numéro de l'édition.

La mesure actuelle mettra fin à tous les inconvénients et fera rentrer le calme dans la population.

« La Presse » paraîtra donc à 6 heures de l'après-midi et 4 heures du matin. L'édition intermédiaire sera supprimée. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs qui recevaient d'habitude cette édition. Nous nous voyons obligés de leur faire le service de la première.

Dieu de Clotilde

Les heures épouvantablement tragiques que nous vivons en ce moment, que vivent surtout nos compatriotes des provinces frontières, également, dépassent peut-être en horreur les périodes les plus troubles de toute notre histoire.

Tournons nos regards vers Dieu. Si l'héroïsme éclatant de nos troupiers peut sauver notre honneur national et notre territoire, Dieu seul peut, dans sa toute-puissance, arrêter dans leur cours les horreurs de la guerre.

Notre chrétienne Belgique n'oubliera pas, à ce tournant de son histoire, ce qu'elle doit à la protection du Ciel ; et, une fois de plus, plaçant sa confiance en Dieu, elle le suppliera, en une prière ardente et unanime, de ne pas permettre de plus longues calamités.

Rappelons-nous ce qui se passa en 496 à Tolbiac. Les Allemands — encore eux ! — avaient envahi le royaume franc. Le roi des Francs était un Belge ; c'était Clovis, un arien, époux d'une princesse chrétienne, Clotilde. A Tolbiac, Francs et Allemands se rencontrèrent pour la suprême bataille. Et voici que déjà les Francs succombaient sous le nombre, lorsque leur roi, soudain illuminé et se souvenant des objurgations de sa pieuse épouse, s'écria :

" Dieu de Clotilde, toi qu'elle dit tout-puissant, fais moi remporter la victoire, et je croirai en toi ! "

Clovis n'avait pas plutôt prononcé ce vœu que le sort des armes changeait soudain ; les Allemands s'enfuyaient vaincus, et l'armée, émerveillée de ce prodige, se convertissait avec son roi, fils aîné de l'Eglise.

Nos vaillantes troupes n'en sont point encore, grâce au Ciel, à plier devant le feu des Allemands. Elles ne plieront pas. Elles ont juré de vaincre ou de mourir.

Prions Dieu de les soutenir. Prions Dieu de refouler nos impies adversaires, traîtres à leur parole et engagés dans une inique guerre de conquête.

Dans tous les grands moments de la vie, il faut prier. Voici qu'est venu le plus grand moment de l'existence de toute notre patrie. Prions le Dieu de Clotilde.

Rappelons-nous aussi Moïse priant sur la montagne, les bras étendus, tandis que son peuple combattait. Chaque fois que, de lassitude, le prophète, laissait retomber ses bras, la victoire abandonnait son peuple. Et chaque fois, que, son oraison se faisant plus suppliante, ses bras s'élevaient de nouveau vers le ciel, son peuple, fouetté par une énergie surnaturelle, reprenait l'avantage.

Il faut que, jour et nuit, nous qui ne combattons pas, nous priions pour ceux qui combattent.

A Anvers même, combien n'avons nous pas de souvenirs bien dignes de soutenir notre confiance ? Deux fois, la vénérable Anne de St-Barthélemy, la compagne de Sainte-Thérèse, entre les bras de laquelle mourut la grande contemplative espagnole, et dont le corps est conservé chez les carmélitines d'Anvers, deux fois cette vénérable a sauvé la ville par ses prières, sous les Gueux. Les ennemis déjà plaçaient les échelles, et ils furent repoussés miraculeusement.

Nous devons nous fier à nous mêmes et à nos troupes, mais la grâce de Très-Haut nous est nécessaire.

Nos concitoyens l'ont compris. Et ce vendredi notamment, premier du mois, le nombre des communions fut émouvant.

Qu'il le soit davantage encore dimanche, et tous les jours. Que d'un bout à l'autre de la Ville et de la Belgique, de notre chère nation consacrée au Cœur de Jésus, une supplication incessante s'élève. Dieu n'y restera pas insensible.

Des prières publiques, des neuvaines, ont lieu dans nos églises. Participons-y. Puisque notre ville a le privilège de posséder le corps de la vénérable Anne de Barthélemy, pourquoi ne l'exposerait-on pas à la vénération des fidèles ? La bienheureuse se joindra à nous pour toucher le Tout-Puissant.

Dieu de Clotilde, Dieu de Moïse, Dieu d'Anne protégez nos soldats, protégez notre peuple !

Le bombardement de Liége

La nuit de mercredi à jeudi

Liége, 6. — Depuis hier soir, à 11 h. et demie, le canon n'a pas cessé de tonner autour de Liége. Les Allemands étaient parvenus — ce ne fut que momentané, du reste — à s'emparer du fort de Fléron et de là dirigeaient le feu sur Bressoux.

La population passa une nuit épouvantable, et c'est avec un réel soulagement que, vers 3 h. 1/2, elle vit venir le jour.

Les nouvelles étaient-elles bonnes ou mauvaises ? On avait hâte de le savoir. Hélas ! il ne fallut à bien des gens que de gagner le pas de leur porte pour que leur émotion fut à son comble.

Sur nombre de façades, une proclamation du bourgmestre avait été placardée. Elle établissait quelles seraient les relations des habitants avec l'ennemi, si la ville était prise.

L'administration communale continuerait, disait-elle, à gérer les intérêts de la cité, à percevoir les contributions et autres redevances.

Elle établissait que l'envahisseur pouvait s'emparer de tout ce qui appartenait à la ville elle-même, mais que la personne et les biens des particuliers devraient être respectés.

Elle déclarait qu'au cas où les Allemands se livreraient à des excès, à des déprédations, à des méfaits quelconques, il fallait en référer immédiatement aux autorités communales.

Elle disait, enfin, que les habitants devraient recevoir "les soldats qui viendraient" sans manifestation d'aucune sorte.

L'attentat contre le gouverneur

C'est à ce moment que se place l'attentat contre le gouverneur Leman.

On a vu arriver, vers 3 h. 1/2, rue Ste-Foi, quatre officiers portant l'uniforme anglais et demandant à parler à M. le général Leman. Celui-ci se présenta sur le perron suivi de son état-major. Aussitôt, le chef de la délégation dirigea son revolver vers le général. Un officier belge avait vu le geste et abattit aussitôt l'agresseur d'un coup de revolver. Les trois autres furent tués aussitôt, également par les officiers de l'état-major. Sur ces entrefaites, une vingtaine de uhlans apparurent. Leur intention était évidemment, après l'assassinat du général Leman, de s'emparer de l'état-major par surprise, mais la gendarmerie qui se trouvait dans la rue commença à tirer sur les uhlans et poursuivit ceux-ci jusqu'aux confins de la ville. Trois ou quatre purent s'échapper, mais il est probable que plus loin les soldats belges, mis en éveil par les coups de feu, les auront décimés, car plusieurs sont revenus en auto vers l'état-major, apportant coiffures et armes de uhlans qu'ils venaient de tuer.

Courte panique

Dans toute la ville le bruit courait que celle-ci s'était rendue, que le général Leman était fait prisonnier, que la garde civique était licenciée. Des gens couraient affolés, conseillant à tout le monde de se tapir dans les caves, parce que le bombardement avait commencé, que les Allemands entraient de tous côtés, etc.

Première canonnade

De fait, la canonnade était terrible.

A 4 heures et demie, un projectile venait atteindre une maison, faisant le coin de la rue de Pitteurs et du quai des Pêcheurs, à laquelle il mettait le feu. Un autre vint tomber sur le pont Maghin, qui fut fortement endommagé, un troisième éclata au milieu du champ des manœuvres de Bressoux, où l'on avait parqué des bestiaux devant servir au ravitaillement. Les bêtes furent immédiatement évacuées sur Ans ; leur passage à travers la ville provoqua une vive émotion.

On apprit bientôt que les Allemands avaient réussi à s'établir, au-delà de la Chartreuse, dans une position avantagée, prise dans l'intervalle des forts d'Evegnée et de Fléron.

Leur objectif n'était plus les forts, mais la ville elle-même !....

Les obus continuaient à pleuvoir : une maison de la rue Puis-en-Sock fut à moitié démolie.

A l'hôpital de Bavière, un projectile tomba sur le laboratoire du professeur Troisfontaines, qui fut saccagé ; le docteur Tecquenné, assistant de chirurgie, opérait en ce moment des blessés, une partie de la salle où il se trouvait fut enlevée par un obus.

A la gare de Liége-Jonfosse, un obus est venu tomber au milieu des rails et l'un deux a été littéralement sectionné ; non loin de l'hôpital militaire, qui fut lui-même quelque peu endommagé, un projectile, rue St Laurent, tua, dans un pré, les deux jeunes enfants de M. Ysaye, timbalier de l'orchestre du Théâtre Royal de Liége.

Un armistice

A 7 heures, la panique se dissipa. Les cris de "Vive la Belgique"! éclatèrent. La garde civique envoyait des estafettes partout, accompagnées d'un clairon, annonçant que la ville n'était nullement prise et que l'on résistait vaillamment. On apprenait peu après que le fort de Fléron avait été vaillamment repris par nos troupes et les Allemands de nouveau repoussés en dehors de l'enceinte des forts. A 8 h du matin, le canon a cessé de tonner.

Un parlementaire allemand s'est présenté à l'état-major pour convenir d'un armistice de 2 heures pour l'enlèvement des blessés, et qui fut accordé.

Affreux bombardement

Vers 11 h. 1/2, le canon s'est remis à tonner.

Les troupes belges se sont concentrées. Les Allemands ont alors commencé réellement le bombardement de la ville, ayant occupé en partie le quartier de Coronmeuse-Bressoux. Les bombes pleuvent sur la ville. Deux aviateurs allemands ont passé, lançant sur Liége des grenades incendiaires, dont une notamment est tombée sur une maison, rue Lulay. Toutes les maisons ont leurs volets fermés. Les habitants se réfugient presque tous dans les caves. On voit en ville quantité d'automobiles de la Croix rouge transportant des blessés belges que des trains amènent à différentes reprises à la Gare des Guillemins.

On estime actuellement que les pertes des Allemands en tués et blessés sont énormes.

On fait sauter le pont des Arches

A midi, on a fait sauter le pont des Arches, afin d'empêcher l'entrée des Allemands par dessus la Meuse.

"Rendez-vous !" — "Jamais !"

Il paraît que la canonnade effectuée jusqu'à ce moment n'était qu'une simple démonstration.

Un parlementaire allemand qui se présenta quelque peu avant deux heures de l'après-midi, l'apprit aux autorités de la ville.

Il arriva en auto, accompagné d'un officier belge. Il avait les yeux bandés. Un cavalier teuton, portant un drapeau blanc, suivait la voiture. Celle-ci entra directement dans la cour de l'hôtel de ville, où il y a eu un premier conciliabule.

Sept ou huit minutes plus tard, l'auto repartait vers le palais du gouvernement, où se rendait également M. le bourgmestre Kleyer, dans une autre voiture.

Le général Léman les rejoignit.

Dès cet instant, se produisit un armistice, plus aucun obus ne tomba sur la ville.

La discussion fut très animée et très longue.

Le parlementaire allemand dit que des forces considérables étaient massées devant la place forte et que c'était par mesure d'humanité qu'il venait proposer encore une dernière fois la reddition de la ville et des forts.

Le général Léman répondit qu'il avait des ordres et les exécuterait en soldat. Il ne pouvait rendre les forts, il ne les rendrait jamais ; il tiendrait bon jusqu'à la mort, quant à la ville...

— Tout ou rien ! répartit l'émissaire allemand, il nous faut et la ville et les forts, c'est pour nous une question d'absolue nécessité.

Au nom de la population liégeoise, le bourgmestre insista. Ce fut en vain.

En se retirant, le parlementaire déclara que la réponse définitive devait être donnée avant 6 heures. Si elle n'était pas parvenue à ce moment, le bombardement effectif commencerait.

Sauve qui peut !

La nouvelle du bombardement imminent de Liége se répandit dans la population, comme une traînée de poudre.

Ce fut un affolement indescriptible. En hâte, les gens empilèrent quelques vêtements dans les valises et désertant leur maison, hommes, femmes, enfants, vieillards, en une course éperdue, gagnèrent la gare des Guillemins. Déjà des trains pour Bruxelles y étaient en formation ; ce fut une ruée folle.

On s'empilait dans les compartiments. Où il y avait place pour huit personnes il y en avait vingt. Il n'y avait plus de guichet, plus de ticket, plus rien. Plus rien que des gens qui pleuraient, qui se lamentaient.

La ville devint déserte. Toutes les maisons étaient fermées, barricadées. Plus un seul magasin ouvert, plus un café. Dans les rues, rien que des groupes de soldats. Par quelques soupiraux éclairés, on voyait, de-ci de-là, des gens assemblés, plein d'angoisse, s'attendant aux pires catastrophes. A 7 heures, place du Théâtre, sur le terre-plein bordé d'arbres, un obus s'enfonça profondément dans la terre, à travers le macadam. C'était le bombardement annoncé qui commençait.

Les forts résistent toujours

Les forts tiennent toujours ; aucun n'est entamé. Quant à la conduite des Allemands vis-à-vis de Liége, ville ouverte, elle ne le cède en rien aux abominations précédentes.

Héroïsme

Deux officiers revenus du théâtre de la guerre ont manifesté leur enthousiasme sur l'ardeur de nos troupes.

Ils ont vu les travaux édifiés par les Allemands s'effondrer comme des châteaux de cartes.

Un carabinier cycliste a pris, à lui seul, plusieurs soldats allemands. Ceux-ci ont d'ailleurs une frousse terrible de la baïonnette. Ils manifestent une grande fougue au combat ; mais dès qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes, ou qu'ils voient briller les baïonnettes, ils s'enfuient éperdus et leur ardeur fond comme neige au soleil.

Pendant la vigoureuse échauffourée de la nuit de mercredi à jeudi, au fort de Boncelles, plusieurs vaillants citoyens liégeois, dont les congolais en congé, se sont particulièrement distingués, allant sous le feu du fort, en automobile de la Croix rouge, ramasser et ramener les blessés. Il a fallu que les officiers supérieurs leur interdisent finalement la zone, le feu étant devenu trop meurtrier, pour qu'ils cessent enfin d'exposer ainsi leur vie avec un courage vraiment héroïque.

Non moins héroïques, d'ailleurs, furent nos petits lignards, gais à la bataille, s'interpellant avec enthousiasme sous le feu de l'ennemi, se passant des cartouches et se lançant des boutades, visant avec soin et sang-froid et obtenant ainsi comme tireurs des résultats merveilleux.

Les mitrailleuses de nos carabiniers ont également admirablement fonctionné, les pointeurs gardant un grand calme pendant que les chiens de traction ne se laissaient nullement émouvoir par le tumulte de la bataille.

Le spectacle autour du fort de Boncelles était terrifiant jeudi matin. Sur la route et dans les champs avoisinants, les cadavres de soldats allemands atteints par le feu du fort et des soldats de ligne. Peu de blessés. Très peu d'uniformes belges aussi dans cet ensemble si funèbre.

La situation au point de vue militaire

Jeudi, 9 h. soir. — La situation au point de vue militaire reste normal. Le plan de l'état-major se déroule méthodiquement. Après avoir accroché à Liége et maintenu pendant trois jours, trois corps allemands, le 7e, le 10e et le 9e — soit 120,000 hommes — la troisième division, sur l'ordre de son chef, s'est repliée en bon ordre ayant gardé une capacité suffisante pour se remettre à combattre lorsqu'elle aura pris du repos. Les hommes ne sont que fatigués mais en rien démoralisés, au contraire !

Les Belges font sauter plusieurs ponts dans la région de Huy

Liége, jeudi 4 heures. —, Les ponts d'Engis, de Hermalle-sou-Huy et d'Amay ont été détruits par les Belges, qui les ont fait sauter. Celui de Huy sera probablement détruit également. La brigade d'infanterie, qui avait pris position de ce côté, s'est repliée sur Liége.

LA SITUATION VENDREDI A MIDI

(De notre correspondant de Bruxelles)

Renseignements officiels.

Vendredi midi. —, La situation à Liége reste bonne. Les Allemands ont demandé cette nuit un armistice de 24 heures afin de pouvoir enterrer leurs morts. On évalue les pertes de l'ennemi à 25.000 hommes.

Le bombardement n'a pas continué.

L'armée française continue en Belgique le mouvement prévu.

Il est faux que la ville de Liége ait été mise à sac. On nous certifie de source officielle qu'il n'y avait plus vendredi matin un seul Allemand dans la ville de Liége.

Il est faux que les Liégeois avaient tiré les Allemands motivant ainsi des représailles terribles. L'état de siège est proclamé dans les provinces du Limbourg, de Liége, de Namur et en ce qui concerne la place forte d'Anvers.

Néanmoins le code pénal militaire est en vigueur dans les autres provinces.

Des exécutions d'espions ont eu lieu ce vendredi à Tirlemont et à Louvain. Le gouvernement militaire défère à la cour martiale tous les espions allemands pris en flagrant délit, ce qui entraîne pour eux la peine de mort.

L'état moral de la population de la capitale reste excellent. Les blessés qui arrivent du champ de bataille sont accueillis avec enthousiasme. Aucun trouble n'est signalé et l'on a à Bruxelles la plus grande confiance en l'héroïsme de nos soldats et en l'aide prompte et efficace des armées de nos alliés. On exagère dans le public l'importance de nos pertes, parce qu'on perd de vue que la plupart de nos troupes sont abritées lorsqu'elles prennent part à l'action.

On ne doit pas oublier non plus que notre armée de campagne, qui n'a pas encore produit son effort, arrêterait l'envahisseur au cas peu probable où les forts de Liége viendraient à être réduits au silence avant l'entrée en action des troupes alliées.

Contrairement au bruit que l'on fait courir à Anvers, il n'est pas nécessaire que les forts de Liége tiennent jusqu'au 15 août pour permettre aux Anglais et aux Français de nous apporter un secours décisif.

Nos lecteurs comprendront, nous le répétons une fois encore, que nous ne pouvons pas donner des renseignements plus explicites sur les mouvements de notre armée et les opérations de nos alliés.

Il n'est pas encore question du transfert du gouvernement à Anvers.

Que l'on tienne compte au surplus que l'arrivée du gouvernement à Anvers n'indiquerait nullement que la situation est désespérée, car ce déplacement est prévu par l'état-major général, et est même l'une des premières mesures à prendre en temps de guerre dès que les hostilités sont commencées.

Les convois de blessés arrivant à Bruxelles ne contiennent que des hommes atteints de façon peu grave et qui ne demandent qu'une chose : se rétablir promptement pour reprendre leur poste de combat.

Comme on l'a dit d'abord, les troupes qui ont subi le premier choc ne sont que fatiguées et nullement démoralisées, au contraire. Nous avons d'ailleurs des unités toutes fraîches, capables de reprendre le poste d'honneur au moment où leurs camarades devraient céder à la fatigue.

Encore une fois, la situation n'a rien d'inquiétant et les civils ont pour devoir de se montrer aussi calmes et aussi vaillants que ceux qui versent leur sang pour la défense de notre indépendance.

Rappelons aussi, en terminant, que, selon la parole autorisée d'un grand stratège, la ténacité dans la résistance et le sang-froid des populations, sont un des facteurs importants de la victoire.

Un dernier mot : Nous avons les assurances les plus formelles que l'entrée en action combinée des troupes franco-anglaises changera la face des choses.

Communiqué officiel de l'Etat-Major de la place d'Anvers

A 3 1/2 h. (Communiqué de l'état-major.) — Trois corps d'armée allemands ont envahi la Belgique. Une seule division belge a été engagée en s'appuyant sur Liége et elle a obligé les Allemands à demander un armistice de 24 heures.

UN AVEU

Le chancelier de l'Empire reconnaît que la violation de la neutralité belge était une atteinte au droit des gens.

Berlin, 5 août. — Voici un passage significatif du discours prononcé par le chancelier de l'Empire à la séance du 4 août au Reichstag :

" Nos troupes s'étaient d'abord tenues exclusivement sur la défensive. C'est la vérité. Mais nous nous trouvons, par nécessité, en état de légitime défense. La nécessité fait loi. Nos troupes ont occupé le Luxembourg, peut-être la Belgique.

" C'est une atteinte au droit des gens mais nous savions que la France était prête à une attaque, et une attaque des Français en flanc, vers la gauche du Rhin aurait pu nous être fatale. C'est pour cette raison que nous avons été forcés de passer outre aux légitimes protestations du Luxembourg et de la Belgique, avec l'intention de réparer, dès que notre but militaire sera atteint. Quand on est menacé, comme nous le sommes, quand on lutte pour son existence, il ne faut penser qu'aux moyens de vaincre. "

La situation internationale

LA CAUSE DES PETITS PEUPLES

Déjà très compliquée, la crise européenne se compliquera-t-elle encore davantage ? L'incendie gagnera-t-il le reste de l'Europe ?

L'Italie a donné des assurances formelles et répétées, quant à sa neutralité en présence d'un conflit où ses obligations de partenaire de la Triple Alliance n'ont rien à voir. Il s'agit d'une guerre offensive entreprise par l'Allemagne, sans la consulter d'ailleurs. Si celle-ci lui adresse un ultimatum, avec la menace d'une guerre austro-italienne et germano-italienne, il est fort possible que le gouvernement italien relève le gant : ce sera la fin de la Triple Alliance. Mais il faudra tenir compte des dispositions de l'Autriche.

Il est fort douteux qu'une guerre avec l'Angleterre soit populaire en Autriche-Hongrie.

L'Autriche, écrit le correspondant viennois du "Daily Mail", espère sincèrement éviter une guerre avec l'Angleterre. Ce serait une guerre sans raison, sans avantage ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux puissances. Le désir de rester en paix avec l'Angleterre, le correspondant le constate dans tous les milieux. La guerre avec des Anglais, celle-ci serait très préjudiciable au commerce maritime autrichien.

L'Autriche, qui n'a pas encore rompu, ne l'oublions pas, ni avec la France ni même avec la Russie, est-elle prête à entrer en conflit armé avec, non seulement ces deux puissances, mais avec l'Italie et l'Angleterre à la fois ?

On a parlé aussi de l'attitude que prendrait le Japon. Ce dernier remplira fidèlement les obligations que lui imposent son alliance avec l'Angleterre. Le département japonais des affaires étrangères a fait publier une déclaration en ce sens, avant même que la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Allemagne fut connue à Tokio.

Il y a, enfin, la question de la position des Pays-Bas. Son voisinage avec l'empire allemand, les liens de parenté existant entre le prince Henri et la maison de Mecklembourg, les bruits qui ont circulé à propos du passage de troupes allemandes à travers le Limbourg hollandais, et, pour remonter l'histoire de ces dernières années, la question des forts de Flessingue, une entreprise dans laquelle, à tort ou à raison, on a cru voir la main de l'Allemagne : tout cela est commenté en ce moment en Belgique. Nous avons fait connaître la manière de voir des juristes belges au sujet des devoirs de la Hollande, dans l'éventualité de l'envoi de navires de guerre d'une puissance garante de notre neutralité, dans l'Escaut. Nous avons dit que la Hollande doit comprendre la communauté d'intérêts existant entre les deux petits pays, en face d'un adversaire puissant, que les traités n'arrêtent pas, sous prétexte qu'il y va de son existence et qu'il y a moyen de réparer les choses après la victoire.

L' "Algemeen Handelsblad", dans un article tout récent, après avoir dit que le peuple néerlandais souhaite de rester neutre, écrit ce qui suit :

" Nous croyons cependant, que, si on demandait à nos compatriotes : "Si vous étiez également entraînés dans le conflit, que préféreriez-vous, la lutte avec des armées allemandes dans le pays, contre les voisins méridionaux attaqués injustement, la mer étant aux mains de l'Angleterre, ou bien la lutte aux côtés des Néerlandais du sud, ayant la mer libre derrière vous ? " la réponse ne serait point douteuse. Et nous nous sommes demandé si le gouvernement ne pourrait, par une protestation énergique contre les agissements du gouvernement allemand, montrer que nous nous estimons menacés par l'application faite en Belgique, de l'axiome " nécessité fait loi " ?

Dans un article précédent, le même journal, traitant de la question de la défense de l'Escaut, dans ses rapports avec celle de la neutralité des Pays-Bas, exprimait l'espoir que le gouvernement des Pays-Bas se montrerait aussi bienveillant que possible à l'égard de ses voisins méridionaux et leur démontrerait la sympathie que mérite un Etat qui, tout comme la Hollande, demande simplement de maintenir sa neutralité. "Ce serait une chose très significative, si nous contrecarrions la neutralité de la Belgique".

Ces lignes sont rassurantes. Espérons fermement qu'elles soient l'expression de l'opinion publique tout entière chez nos voisins du Nord, y compris celle du monde officiel.

La cause des petites nations, plus que jamais, vaut la peine d'être plaidée.

Rixke

MIETTES D'EPOPEE

Une lettre émouvante

Un confrère publie la lettre d'un ouvrier électricien, qui s'est engagé à la première heure du danger. Elle est adressée à ses parents pour leur apprendre sa décision.

Le voici textuellement :

" Chers parents,

" Je vous fais savoir que mon sentiment patriotique m'a forcé à m'engager comme volontaire dans notre armée. Je sais que vous allez m'approuver et, en même temps, être inquiets. Ne vous faites donc pas de mauvais sang, la parole n'est plus aux pleurs, elle est aux actes. Pour ma part, je suis prêt à sacrifier ma vie pour chasser ces imposteurs d'Allemands de notre chère Belgique.

" Chers parents, en ce jour grave pour notre liberté et notre indépendance nationale, je vous supplie de regarder la vie avec courage et confiance. Je vous jure que, malgré notre nom de "petits Belges", nous saurons montrer aux envahisseurs que nous sommes grands, plus grands qu'ils ne le croient et que, plus qu'aucun autre, nous saurons verser notre sang et sauvegarder l'indépendance nationale. Je vous embrasse de tout cœur, et si un accident devait m'arriver sachez que ma dernière pensée sera pour vous et pour ma chère famille que je vénère par dessus tout.

" Quant à Anna et à mes deux chers enfants, je les laisse à Mons avec tout ce qui leur est nécessaire. Je m'adresse à vous, si je ne dois pas revenir, pour que vous les aidiez. Je compte sur votre grand cœur, car, je le redis, je suis décidé à tout pour sauver mon pays. Soignez pour eux.

" Allons, encore une fois, au revoir et surtout courage ! Tâchez d'en avoir autant que j'en éprouve en ce moment critique.

" Vive la Belgique !

" Vive le Roi !

" Votre fils qui vous aime de toutes ses forces.

" Emile. "

Exploits héroïques

Au cours de l'attaque du fort d'Evegnée, un détachement d'une cinquantaine d'Allemands a pénétré dans une tranchée où dix soldats fouillaient le sol de leur pelle. Ils ont tiré sur des soldats du 11e de ligne et en ont blessé 4. Nos soldats s'étant ressaisis ont lâché leurs outils, pris leurs armes et baïonnette au canon, ils ont refoulé l'ennemi, cinq fois supérieur en nombre. Les blessés comme les valides, ont pris part à cette action d'éclat.

Les députés creusent des tranchées

Des députés de Liége circulent dans la ville et exhortent leurs concitoyens à creuser des tranchées et montrent eux-mêmes l'exemple. Les Liégeois se sont rendus en avant de Fléron, où ils ont travaillé à creuser des tranchées.

La tactique du général Leman. — Un mètre cinquante de cadavres allemands

La tactique du général Léman était celle-ci : permettre aux Allemands de s'avancer dans les intervalles des forts puis faire donner ceux-ci en même temps que nos troupes. Chaque fois nous faisions des centaines pour ne pas dire des milliers de victimes. "A certains endroits, disent des soldats revenus à Bruxelles, les cadavres allemands comblaient les tranchées des fortifications ! Il y en avait un mètre cinquante d'épaisseur !"

Un combat acharné

L'acharnement du combat, jeudi matin, fut inouï. Un des soldats belges qui y assista disait à un de nos collaborateurs que, par trois fois, les Allemands essayèrent de s'approcher du fort de Barchon. Ils devaient piétiner les cadavres amoncelés de leurs compatriotes. En certains endroits, assure-t-on, il y avait plusieurs rangs de cadavres allemands superposés !

Une ruse honteuse

Il n'y a pas de ruses que les Allemands n'emploient pour tromper nos régiments.

On rapporte que certains régiments allemands marchaient derrière le drapeau belge essayant ainsi d'égarer nos soldats.

Le sergent Hubin, officier d'approvisionnement

Nous avons dit que le député socialiste Hubin, ancien sergent des grenadiers, avait contracté un engagement. Il a été versé, en qualité de sergent de réserve, dans la province d'Anvers. Il fait fonctions d'officier d'approvisionnement dans la position fortifiée d'Anvers.

Nos régiments ne se sont pas fusillés entre eux

Le bruit court que par suite d'une malheureuse méprise, deux de nos plus beaux régiments, un de chasseurs à pied et le 9e de ligne, se seraient réciproquement mitraillés. Cette nouvelle est complètement fausse.

Importants documents diplomatiques

Le "Times" annonce que des documents diplomatiques importants seront distribués incessamment aux membres du Parlement britannique. Ces documents contiendraient la preuve de la duplicité de Berlin, lequel, d'une part, durant des semaines, protestait de son amour de la paix, et, d'autre part, provoquait la guerre pour s'emparer des colonies françaises. Pour prix de sa neutralité, la Grande-Bretagne avait reçu l'assurance que la France européenne n'aurait pas été mutilée.

Si la nouvelle est exacte, elle éclaire en même temps l'action de l'Allemagne contre la Belgique, détentrice du Congo.

L'INDEPENDANCE ET L'INTEGRITE TERRITORIALE BELGE GARANTIES PAR TROIS PUISSANCES.

Quelles étaient les intentions de l'Angleterre dès le début ?

Parmi les très intéressants documents qui viennent d'être publiés dans le "Livre Blanc", au sujet de la crise européenne, on trouve le texte de la dépêche adressée par Sir Ed. Grey, au ministre d'Angleterre à Bruxelles, le ... — la date est mal imprimée — août dernier.

" Vous devriez informer le gouvernement belge, écrit sir Ed. Grey à Sir F. Villiers, que si de la pression est exercée sur lui par l'Allemagne, afin de le détourner de la neutralité, le gouvernement de Sa Majesté s'attend à ce qu'il y résistera de tout son pouvoir, et que le gouvernement de Sa Majesté le soutiendra dans sa résistance, et que dans ce cas il est prêt à se joindre à la Russie et à la France, si le désir en est exprimé, en offrant au gouvernement belge, immédiatement une action commune dans le but de résister à l'emploie de la force par l'Allemagne à son égard, et une garantie de maintenir son indépendance et son intégrité dans l'avenir. "

L'héroïsme des Belges admiré à l'étranger

En France

"Excelsior" dit que la Belgique aura dans l'histoire l'impérissable honneur d'avoir fait face aux pandours assassins, aux menteurs allemands, qui ont menti pour avoir un prétexte d'envahir le sol belge. Avec un magnifique courage, le peuple belge s'est levé tout entier, justifiant sa devise: "L'union fait la force". Nous n'oublions jamais son noble héroïsme et l'admirable courage de son Roi.

Le "Petit Parisien" dit que la Belgique, par sa défense intrépide, à laquelle les Allemands ne s'attendaient pas, a rendu un service énorme à la cause de la liberté européenne. Nul ne l'oubliera.

Le "Figaro" dit que l'armée belge a supporté le premier choc des barbares avec une fermeté farouche, avec la suprême décision de vaincre ou de mourir. Ce sera un éternel honneur pour la Belgique que le destin l'ait choisie pour répandre la première son sang dans la lutte que le droit et la justice vont entreprendre contre des démons furieux.

Le "Matin" dit que les écrivains militaires allemands avaient assez souri de l'armée belge. Ils ignoraient que depuis trois ans elle s'était reconstituée, et ils sont étonnés aujourd'hui de la résistance qu'ils rencontrent.

La "Lanterne" dit que les Belges ne sont peut-être pas de force à lutter par le nombre, mais qu'ils se sentent de taille à vaincre par le courage. Ils ont dit froidement à l'envahisseur: On ne passe pas. Cela est beau et crâne. Les Belges feront devant l'histoire figure de grand peuple.

Paris, 7 août. — Les journaux commentent encore aujourd'hui l'héroïque résistance de Liége.

M. de Mun, dans l'" Echo de Paris ", adresse du plus profond du cœur, un hommage de reconnaissante émotion à la nation belge, à son Roi, à son armée. L'exemple que la Belgique offre au monde est digne de mémoire. Nous, Français, nous devons aux Belges plus que l'admiration : nous leur devons une inoubliable reconnaissance.

" Excelsior " salue avec reconnaissance la vaillance de Liége, qui aura permis à nos troupes de se concentrer sur la frontière du Nord. Demain, Français et Belges, combattront côte à côte, en attendant la jonction des corps anglais. Pendant ce temps, la colonne russe commence à se mouvoir.

Le " Figaro " raille le dédain que les Allemands affectaient tout récemment envers l'armée belge. Il rappelle les preuves de l'indomptable esprit d'indépendance que donnèrent les Flandres durant toute l'Histoire, contre César, Maximilien, Charles-Quint, Philippe II, le duc d'Albe, en même temps qu'elles contribuaient, parmi les premiers peuples, au développement de la culture universelle.

Le "Journal" dit qu'on ne dira jamais assez quel service la vaillance des Belges et leur vertu guerrière ont rendu à la civilisation, menacée par l'irruption des barbares, l'outrecuidance germanique surestimant sa puissante organisation, mésestimait les forces morales de ses adversaires. Elle s'est trompée et a trouvé devant elle un peuple énergique et fier, qui a tenu en échec la horde envahissante.

Le "Gaulois" dit que le peuple belge est vraiment sublime. L'armée allemande, qui fait trembler la terre entière, s'arrête devant lui.

Tous les journaux demandent aux Parisiens de pavoiser aux couleurs belges.

En Angleterre

Le "Daily Mail" écrit en gros caractères: Grand revers allemand en Belgique, en tête de ses nouvelles de la guerre. Et dans son article de fond, le journal appelle "la fameuse forteresse de Liége un "Port-Arthur belge". Les Allemands ont dit-il commencé leur injuste guerre contre la faible et petite voisine la Belgique par un grave revers." Et il termine en disant que l'échec des troupes allemands dans leur tentative de prendre cette place d'un seul coup-with a rush" peut détruire tout le plan allemand de campagne."

« Les Belges sont des héros ! » dit le ministre de la Russie

S. Exc. le prince Kondatcheff, ministre de Russie à Bruxelles, a télégraphié à son gouvernement :

" Les Belges résistent et se sont conduits en héros ! "

La guerre russo-allemande

Perspectives. — La prochaine grande rencontre. — Formidable mobilisation russe

Du collaborateur militaire du "Times":

Au point de vue anglais, l'intérêt immédiat de la campagne, pendant les huit jours qui vont suivre, se concentre sur les opérations navales, spécialement dans la mer du Nord. L'action de nos forces de campagne dépendra du résultat de notre campagne navale.

En huit ou dix jours, à dater de l'heure où l'ordre de mobilisation de l'armée a été lancé, cette mobilisation sera complète et nous aurons 600.000 hommes sous les armes, sans compter la réserve.

Sauf en ce qui concerne le délai de mobilisation des forces de terre, la campagne s'ouvre pour nous sous d'heureux auspices : notre cause est juste, notre flotte est mobilisée, nos stations de guerre sont prêtes, nos alliés sont puissants. L'Angleterre s'apprête à conduire la lutte avec la ténacité et la persévérance qui ont distingué ce pays dans le passé.

L'intérêt militaire de la campagne se trouve à la frontière franco-allemande, en Belgique surtout et tout d'abord. C'est là, vraisemblablement, que le premier choc des grandes armées se produira. La Belgique, sous la conduite de son généreux souverain, a fait une noble réponse aux menaces de l'Allemagne et se prépare à se défendre jusqu'à la mort.

Quoique la mobilisation allemande ait été extrêmement rapide, nous ne croyons pas que des masses allemandes pénétreront en Belgique avant le 14 août, en France avant le 18 août. Si nous décidons d'envoyer notre armée sur le continent, elle pourra, si notre mobilisation et si les événements prennent une bonne tournure pour nous sur mer, atteindre sa zone de concentration vers la même date.

La formidable armée russe se hâte vers le front.

L'invasion allemande en Pologne, à Kalisch et autres points ne rencontrera que quelques gardes de cavalerie, car il y a lieu de croire que la zone de concentration russe contre l'Allemagne se trouve à l'est de la Vistule.

La Russie n'a pas seulement mobilisé toute son armée de première ligne et ses réserves : elle rassemble aussi plusieurs classes de "opoltchenie" ou landsturm. L'effort qu'elle déploie est sans parallèle dans les temps modernes. De même qu'en France, tout semble indiquer qu'en Russie la concentration s'opère bien. Le 15 août, la Russie aura 1 million 500.000 hommes à la frontière et toutes ses forteresses seront bien gardées.

On a évalué à 8 ou 9 le nombre de corps d'armée que l'Allemagne pourrait envoyer à travers la Belgique, mais on ne discerne rien encore quant à la ligne d'action arrêtée par le haut commandement allemand. Quant aux Serbes, ils ne tarderont pas à reprendre l'offensive et ils donneront à l'Autriche quelques moments d'anxiété s'ils pénètrent dans les provinces serbes du royaume austro-hongrois.

La mobilisation russe sera terminée avant le terme prévu

Paris, 5. — Le gouvernement russe a ordonné la mobilisation de 11 classes de milice.

Paris, 6 (4 h. 35 matin.) — La mobilisation russe se poursuit de façon régulière et parfaite. Elle sera achevée avant le terme prévu.

L'enthousiasme à St Petersbourg

Saint-Pétersbourg, 5août. —, Des bulletins portant en manchette "Vive le Roi George et la vaillante nation britannique" annonçant la déclaration de guerre anglaise sont vendus et la nouvelle se propage comme une traînée de poudre. L'ambassade d'Angleterre a reçu la dépêche annonçant la déclaration à 5 h. 45 ce matin et les membres de la colonie britannique en apprenant la nouvelle par téléphone poussaient des cris enthousiastes.

Un amiral russe téléphonant au correspondant de l'Agence Reuter dit "Nous n'avons jamais douté de vous. Vous êtes de braves gens. Nous nous battrons côte à côte et nous vaincrons."

La guerre franco-allemande

L'armée française est prête

Paris, 7 août. 1.15 h. matin. — Un communiqué du ministère de la guerre daté du 6/8, 23.30 h. dit : Aujourd'hui le calme est presque complet sur tout le front de mobilisation. La concentration s'exécute sans incident. Les troupes françaises ont pénétré sur divers points dans la zône neutre séparant les armées et ont occupé Vic et Moyenvic.

Les chasseurs français ont capturé à Ventron, près de Belfort, deux officiers allemands en reconnaissance. Un certain nombre d'officiers Péruviens accomplissant un stage dans l'armée française ont sollicité l'autorisation de faire campagne dans les unités où ils sont détachés.

Le "Jean Bart" et la "France" ont rallié l'armée navale de la Méditerranée.

La guerre austro-serbe

Le collaborateur militaire de la "Westminster Gazette" examine au point de vue stratégique, les chances que possède l'Autriche d'amener une issue favorable de la guerre serbe. Plus que jamais, écrit-il, une action prompte est nécessaire, parce que l'Autriche-Hongrie aura à se servir d'une grosse partie de ses troupes contre la Russie. Le correspondant croit, cependant, qu'il est peu probable que les corps d'expédition destinés à la guerre serbe aient pu franchir, au complet, les frontières de la Serbie avant le 6 août, soit deux semaines après l'ordre de la mobilisation.

Le plan de campagne de l'Autriche, qui, au cours des six dernières années, s'est trouvée trois fois sur le point d'ouvrir les hostilités contre la Serbie aura certainement été étudié jusque dans ses moindres détails, et bien que ce plan ne soit pas connu, on peut supposer que les armées autrichiennes engageront l'action de trois côtés à la fois, dans le but d'écraser les armées serbes, dans un seul engagement.

Le collaborateur militaire de la "Westminster Gazette" ne voit pas bien, dit-il, comment ce résultat pourrait être atteint. Tout d'abord, les routes de la Serbie sont tellement impraticables qu'une prompte marche en avant, surtout avec de l'artillerie lourde ne paraît guère possible. Il n'existe qu'une ligne de chemin de fer qui peut être aisément détruite. D'autre part, le transport des substances pour l'armée sera fort difficile et, dans le pays même, les Autrichiens ne trouveront pas grand'chose.

Il va de soi que de leur côté les Serbes s'efforceront de tirer la guerre en longueur en évitant de donner à l'ennemi toute occasion de livrer une bataille décisive. Ils recourront inévitablement à la guerre de guérillas, en harcelant constamment l'ennemi.

La Serbie n'a pas, pour ainsi dire, de positions stratégiques dont dépendrait l'existence du pays. C'est pour ce motif qu'elle n'a pas hésité d'abandonner Belgrade convaincue que ses adversaires ne sauront en tirer nul parti utile.

La chute de Belgrade n'aurait pas plus d'importance que la chute de Prétoria, en 1900, lors de la guerre anglo-boer.

L'Autriche-Hongrie peut donc se préparer à une campagne longue, exténuante et sans grand résultat et l'on peut se demander si l'enthousiasme qui se manifeste actuellement encore dans le pays en faveur de cette guerre, ne se refroidira pas bientôt.

L'écrivain termine par un extrait de la proclamation de l'empereur François-Joseph, où il dit : "J'ai pleinement conscience de l'importance de ma résolution. J'ai tout pesé." Nous verrons bien, conclut-il.

Nombreuses exécutions de Serbes, en Autriche

Londres, le 6. — On mande de Rome. — Des fuyards arrivés d'Italie à Trieste, affirment qu'on se livre à d'innombrables exécutions de Serbes en Autriche.

Le bombardement continue à Belgrade

Belgrade, 7 août. — La nuit dernière a été calme. Le bombardement a causé de grands dégâts. 60 maisons ont été détruites. Tous les quartiers de la ville sont dévastés. Les Autrichiens ont bombardé la banlieue de Belgrade.

L'ultimatum de l'Allemagne à l'Italie est incertain

Bruxelles, 7 août. — La légation d'Italie nous communique la note officielle suivante :

" On ne sait rien à la Légation d'Italie d'un prétendu ultimatum allemand. L'Italie reste et entend rester neutre.

Sur Mer

Capture de vapeurs allemands

Gibraltar, 7 août. — L'escadre anglaise a capturé une cinquantaine de vapeurs allemands.

Une intervention du président des Etats-Unis pour la paix

Washington, 6 août. —, M. Bryan, secrétaire d'Etat, a convoqué tard dans la soirée, les représentants de toutes les puissances européennes.

Il s'agirait de compléter l'offre de médiation du président Wilson.

L'attitude du Japon

Importante déclaration du ministre des affaires étrangères

Tokio, 5 août. — Le ministère des affaires étrangères a publié ce soir l'avis suivant: Le gouvernement impérial suit avec la plus grande attention la situation politique et économique résultant des derniers développements à la politique européenne. Il espère que la paix sera vite rétablie, que la guerre ne s'étendra pas et que le Japon pourra maintenir une attitude de stricte neutralité. Il est nécessaire toutefois de prêter la plus grande attention aux développements futurs de la situation. Dans l'éventualité de l'invasion de la Grande-Bretagne, les termes de l'alliance anglo-japonaise entreront en vigueur et le Japon prendra les mesures nécessaires pour l'exécution des obligations découlant de ce traité.

Le gouvernement impérial espère toutefois sincèrement que cette éventualité ne se produira pas.

La flotte japonaise s'apprêterait

Tokio, 5 août. — On remarque beaucoup d'activité à la station navale de Kure. On rapporte que le croiseur japonais "Chiyoda" a rejoint l'escadre japonaise de la Chine méridionale. Les navires embarquent du charbon.

L'opinion publique au Japon

Saint-Pétersbourg, 5 août. — Un télégramme reçu hier de Tokio, dit qu'un certain nombre de Japonais ont envoyé des lettres à l'ambassade de Russie, déclarant leur ferme espoir que la Russie dans son combat pour la justice arrivera à une triomphe final. Le télégramme ajoute que même le professeur Tomitson qui était un russophobe enragé, a exprimé sa sympathie pour la Russie.

AUTOUR DU CONFLIT

En France

Un comité d'enquête pour la défense du droit des gens

Paris, 7 août. — M. Gabriel Hanotaux, dans le "Figaro", adresse un appel aux puissances neutres et aux Républiques américaines pour la formation d'un comité d'enquête qui surveillerait dès maintenant la moindre violation du droit des gens : les incendies, les pillages, les fusillements, les assassinats, feraient l'objet d'une protestation immédiate.

Ce comité pourrait être composé d'hommes considérables tels que M. Wilson, M. Bryan, les trois présidents de l'A. B. C., MM. Carnegie, Root, Bacon, Butler, qui surveilleraient de très près les événements de guerre. Les faits militaires, la moindre violation du droit des gens, soulèveraient l'opinion américaine et exercerait une action énorme sur le cours des événements.

Pour les aviateurs militaires Un industriel verse 1 million

Paris, le 6. — Un important constructeur de ponts a mis à la disposition de M. Poincaré, une somme d'un million pour les aviateurs accomplissant des actions d'éclat durant la guerre.

La rente enregistre une hausse de 75 centimes

Paris, le 5. — La Bourse de Paris montre une activité relative. La rente française de 3 pour cent, hier encore, à 74.50, a monté aujourd'hui, à 75.25

Un corps de volontaires américains

La colonie américaine à Paris a formé un corps de volontaires.

L'insuffisance momentanée de numéraire

Paris, le 7. — La Chambre de Commerce, afin de remédier à l'insuffisance momentanée de numéraire, a demandé au gouvernement l'autorisation d'émettre des coupures au-dessous de cinq francs, toujours remboursables en billets de banque.

Le tribunal correctionnel a condamné 45 individus, arrêtés au cours des pillages des derniers jours, avant que l'état de siège ait été proclamé. Les peines vont jusqu'à un an de prison.

En Hollande

M. von Schoen traverse la Hollande

Amsterdam, le 5. — M. von Schoen, ex-ambassadeur d'Allemagne à Paris, retournant en Allemagne, a traversé la gare de Bréda, par train spécial, mis à sa disposition par le gouvernement français. Tout le personnel de l'ambassade, 200 personnes environ, accompagnait le diplomate allemand. Le commandant militaire de la gare a fait isoler le train qui devait s'arrêter pendant un quart d'heure pour empêcher les Allemands de se mettre en rapports avec des personnes qui se trouvaient à la gare.

Hommage à l'héroïsme belge. — La neutralité. — Pas de moratorium

La Haye, le 6. — La chambre a adopté deux projets urgents.

M. Troelstra (socialiste) a rendu hommage au gouvernement pour les mesures qu'il a prises en vue de maintenir la plus stricte neutralité. "Assurément, dit-il, notre sympathie va vers l'héroïque peuple belge, mais le meilleur gage de cette sympathie est de rester fidèle à notre neutralité et de vaincre ou de périr avec ce principe".

M. Bos, chef des libéraux démocrates, s'est associé à cette déclaration.

Le ministre de l'agriculture déclare qu'il n'y a pas lieu d'instituer un moratorium, puisque toutes les mesures officielles ont été prises pour pourvoir à tous les besoins et prévenir les faillites

Les légations belge et anglaise de Berlin

Amsterdam, 7 août. — Un train spécial, ramenant les légations belge et britannique de Berlin, est arrivé à 7 heures du matin, à Bentheim, près de la frontière néerlandaise.

Les membres de la légation britannique, ont continué leur voyage sur Londres vià Hoek van Holland. Ceux de la légation de Belgique sont arrivés à 11 h. 15 à La Haye, où ils sont descendus.

Au Grand Duché de Luxembourg

Les Allemands expulsent le ministre de France de Luxembourg

Paris, le 5. — M. Mollart, ministre de France à Luxembourg a été expulsé par les Allemands. Il vient de rentrer à Paris.

En Suisse

Les Allemands auraient violé la neutralité suisse

Montbéliard, 4 août. — On assure que les Allemands ont violé la neutralité suisse.

En Angleterre

Rentrée des troupes des Indes

Londres, 5 août. — Deux divisions et une brigade de cavalerie de l'armée des Indes rentreront dans la métropole.

A la Chambre des Communes. — Un vibrant discours de M. Asquith

A la séance de jeudi, M. Asquith demande un crédit de 100 millions de livres sterling pour les opérations navales et militaires. Il dit que les documents diplomatiques constataient les efforts incessants que fit sir Edward Grey pour assurer à l'Europe une paix honorable et permanente et révèle d'ailleurs les conditions auxquelles on cherchait à acheter la neutralité anglaise. (Vifs applaudissements.)

M. Asquith lit la dépêche connue de M. Goschen en soulignant le point relatif aux colonies françaises. Il commente aussi le caractère des assurances données par les Allemands relativement à la Belgique. La proposition de l'Allemagne signifiait que derrière le dos de la France nous aurions dû laisser les mains libres à l'Allemagne pour annexer la totalité de ses possessions extra-européennes. Quelle réponse aurions-nous pu faire ? Si nous avions accepté la proposition, lorsque la Belgique fit appel à nous comme elle l'a fait, nous aurions été obligés de lui dire que nous avions marchandé avec la puissance qui la menaçait l'obligation de tenir notre parole.

M. Asquith continue : La Chambre a lu la proclamation pathétique du Roi des Belges. Il n'existe pas un homme qui pourrait lire, sans avoir le cœur ému, cette proclamation. (Accl.) Les Belges ont combattu et sacrifient leur vie. (Acclamations.) Quelle aurait été notre situation si nous avions accepté une proposition aussi infâme que celle qui nous a été faite ? (Vives accl.) Et si nous y avions consenti, nous aurions gagné une promesse et rien de plus que la promesse donnée par une puissance qui, au moment actuel, viole ses propres engagements. Nous nous serions couverts de déshonneur et nous aurions trahi les intérêts du pays. J'ai le droit de dire, non pas pour un parti, mais pour tout le pays, que nous avons fait tous nos efforts pour maintenir la paix et que la guerre nous a été imposée.

Lord Kitchener, ministre de la guerre d'Angleterre

Londres, le 6. — Lord Kitchener a été nommé secrétaire du Département de la guerre.

Le célèbre maréchal voulant retourner au Caire, s'était déjà rendu à bord du steamer qui devait le conduire à Calais, lorsqu'un télégramme urgent le rappela. Le comte Kitchener retourna immédiatement à Londres.

La nomination de Kitchener produirait en Angleterre une excellente impression.

Vote d'un crédit de guerre Un moratorium

Londres, 7 août. — La Chambre des Communes a adopté à l'unanimité un crédit de 100 millions de livres et l'augmentation de l'armée.

M. Lloyd George a annoncé un moratorium d'un mois. Sont exceptés du moratorium: les salaires, les impôts, les paiements gouvernementaux et les affaires relatives à la défense nationale.

En Russie

Le cours forcé Emission de Bons du trésor

Saint-Pétersbourg, 7 août. — Le conseil des ministres a résolu de suspendre l'échange des billets de banque en or pendant la durée de la guerre. Il a autorisé la Banque d'Etat à émettre, contre des billets de banque jusqu'à concurrence de un milliard, deux cents millions de roubles en bons du trésor à courte échéance et à mesure que les besoins de la guerre l'exigeront et si son avoir est épuisé

En Autriche-Hongrie

Le départ de l'ambassadeur de Russie

Vienne, 7 août. — L'ambassadeur de Russie, M. Schebeko, a reçu ses passeports.

M. Szapary, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Saint-Pétersbourg, a été chargé de demander ses passeports et de quitter la Russie si possible dès aujourd'hui.

En Allemagne

Le ministre de Belgique et l'ambassadeur d'Angleterre quittent l'Allemagne

Berlin, le 6. — L'ambassadeur britannique et le ministre de Belgique ont quitté Berlin de grand matin. Les autorités allemandes avaient mis à la disposition des deux diplomates, deux voitures-salons et une voiture-restaurant. Un fonctionnaire supérieur du ministère des affaires étrangères assistait au départ à la gare.

L'Empereur a envoyé hier un aide de camp chez l'ambassadeur d'Angleterre pour lui exprimer ses regrets au sujet des actes de violence commis contre l'ambassade. Sir Goschen a remercié pour les attentions dont il a été l'objet de la part du gouvernement allemand.

En Belgique

Une importante circulaire du ministre de l'Intérieur

A propos du rappel de la garde civique non active, le ministre de l'intérieur a envoyé à MM. les Gouverneurs de province une circulaire contenant des recommandations importantes pour tous.

Après avoir rappelé que les gardes non actifs n'étant pas pourvus d'uniformes, porteront comme signes distintifs un brassard national au bras gauche et une cocarde à la coiffure, le ministre ajoute :

" Les insignes précités vous parviendront incessamment par les soins de mon département pour être répartis dans les différentes communes de votre province.

" Il convient de ne pas perdre de vue que d'après les lois de la guerre, les actes d'hostilités, c'est-à-dire la résistance et l'attaque par les armes contre les soldats ennemis isolés, l'intervention directe dans les combats ou les rencontres, ne sont jamais permis à ceux qui ne font pas partie ni de l'armée, ni de la garde civique, ni des corps de volontaires observant les lois militaires, obéissant à un chef et portant un signe distinctif.

" L'oubli de ces règles importantes non seulement exposerait les individus ou les petits groupes isolés qui poseraient ces actes d'hostilités sans avoir le caractère de belligérant à une répression sommaire, mais il pourrait servir de prétexte à des représailles atteignant toute la population.

" J'ai d'ailleurs déjà rappelé ces diverses prescriptions dans une circulaire d'hier aux administrations communales, et il importe d'y attirer spécialement l'attention des populations."

Que feraient les représentants, si le gouvernement venait à Anvers?

Bruxelles 7 août. — Répondant à une demande que lui avait adressée M. le député De Bue aux fins de savoir si éventuellement les membres du Parlement devraient suivre le gouvernement au cas où le siège de celui-ci serait transféré à Anvers, M. de Broqueville, président du Conseil, a donné la réponse suivante :

"Mon cher Collègue.

" Je ne crois pas que la place des Députés soit à Anvers. S'il le faut, le pouvoir exécutif, qui a reçu du parlement tous les pouvoirs nécessaires, ira dans la position fortifiée veiller au salut du pays. Mais les députés, qui ont la confiance et l'affection des populations, me paraissent tout désignés pour maintenir dans les régions, où ils ont de l'influence, le calme et le sang froid.

Le gouvernement restera en contact étroit avec les ministres d'Etat des divers partis, et leur présence me paraît suffisante pour donner au gouvernement la marque vraiment nationale qui lui est nécessaire. Dans ma pensée, seuls ceux-là qui y sont appelés par un devoir impérieux doivent quitter la capitale, ville ouverte, et par conséquent non menacée, pour se retirer dans une forteresse. L'action des députés dans les arrondissements, qui leur ont donné leur confiance, peut-être énorme, et je ne crois pas pouvoir priver le pays de leur concours à l'heure tragique que nous vivons.

Croyez, mon cher collègue, à mes sentiments dévoués.

(s.) Baron de Broqueville.

Le 6 août 1914.

L'Aumônerie militaire

L'aumônier militaire de la garnison de Namur, M. l'abbé Van Luyten, vient d'être désigné comme aumônier divisionnaire de la 4e division de l'armée de campagne

Ses adjoints seront les prêtres agréés suivants : MM. Van den Heede, de Charleroi ; Beynen, aumônier militaire de Diest ; Baelde, curé de Leffe (Dinant) ; Theissen, doyen de Bouillon ; Gosset, doyen de Philippeville, et Raty, curé de Mariembourg.

Gare aux fausses nouvelles

Il importe de mettre le public en garde contre les fausses nouvelles lancées par des agents provocateurs qui n'hésitent pas à envoyer des dépêches mensongères signées de noms d'officiers jusqu'au ministère de la guerre.

C'est la même façon d'agir qu'en 1870. Les Allemands veulent alarmer la population afin d'énerver les soldats et provoquer ce qu'ils ont réussi à provoquer en 1870 autour de Paris : la Révolution.

Les Belges ne s'y laisseront pas prendre, mais que chacun prenne garde !

Le général Warnant

Le général Warnant, l'ancien colonel du 9e de ligne, mis à la retraite dans les circonstances que l'on sait, a sollicité du ministre de la guerre la faveur de reprendre son service. Il a été fait droit aussitôt à ce désir. Le général a été vivement félicité pour son bel acte de patriotisme, et immédiatement mis à la tête de troupes avec le grade de général. Il fera vaillamment son devoir, on peut en être certain.

Les volontaires

Le député Brifaut vient d'entrer comme volontaire dans un régiment d'infanterie, à Namur.

Les comtes Albert et Adelin Legrelle, d'Anvers, ainsi que le fils unique de M. Ludovic van de Werve, se sont également engagés comme volontaires.

L'aviateur Lanser arrêté

L'aviateur Lanser avait proposé ses services au Gouvernement belge pour la mise au point des appareils de nos aviateurs militaires. Le bruit courant qu'il avait récemment demandé la neutralisation allemande, l'offre faite à la Belgique parut suspecte dans ces circonstances et jusqu'à plus ample information, Lanser a été mis dans l'impossibilité de nuire.

Pour les agents du chemin de fer

L'honorable ministre des chemins de fer a décidé, par mesure exceptionnelle, que tous les agents (employés et ouvriers), qui viennent d'être rappelés sous les drapeaux, recevront leur traitement ou leur salaire intégral pour tout le mois d'août sans qu'il soit fait de distinction entre ceux qui ont dû cesser leurs fonctions dans les derniers jours du mois de juillet et ceux qui sont restés en service le 1er août.

Les comptables sont autorisés à payer ces traitements et salaires :

a) A l'épouse des agents mariés ;

b) Au père, ou, à son défaut, à la mère des agents célibataires.

Cavaliers allemands perdus dans nos provinces

On signale un peu partout, dans les provinces de Liége, Luxembourg et Namur, la présence de cavaliers allemands. Les populations s'affolent et croient à l'arrivée prochaine du gros de la troupe ennemie. Il s'agit le plus souvent d'un sous-officier et de deux ou trois hommes envoyés en reconnaissance et qui se sont égarés. Ils n'ont pas de carte et errent au petit bonheur. Ils prennent la fuite au moindre coup de fusil tiré au coin d'un bois et sont signalés ailleurs une demi-heure plus tard.

A BRUXELLES

Exécutions d'espions

Les exécutions d'espions ont commencé à Bruxelles, jeudi matin. A la toute première heure, un peloton de gardes civiques a exécuté les individus costumés en prêtres arrêtés, mercredi, à la gare du Nord.

D'autres exécutions auront lieu cette semaine encore.

Arrestation à la gare du midi, d'un espion déguisé en garde civique belge.

Jeudi matin, un voyageur vit monter dans un train à Braine l'Alleud, un garde civique sans fusil et dont les allures lui parurent louches. Arrivé à la gare du Midi, le garde civique descendit et voulut sortir en se faufilant derrière la compagnie de gardes civiques du capitaine Cortempré, qui garde la gare. Tout à coup le capitaine avisa le singulier garde : "Vous n'êtes pas de ma compagnie, vous ! D'où venez vous ? Qui êtes vous ?" — Et, ce disant, il sauta sur l'inconnu qui, effrayé, balbutia : "Che fais fous tire, Monsieur ! !" Il fut bouclé on un clin d'œil, jeté dans un taxi et emmené.

Il est intéressant de noter les conditions dans lesquelles fut faite l'arrestation de l'espion.

Ses gants d'une blancheur immaculée, son habit trop neuf attirèrent l'attention. Appréhendé, il fut fouillé et trouvé en possession de cartes de l'état-major et de divers documents ne laissant aucun doute sur ses "occupations."

Les mesures prises immédiatement ont enlevé au triste personnage toute envie de continuer l'exercice de son "métier."

Les espions pullulent : on en trouve, en flagrant délit, dans tous les coins ! Assez, n'est-ce pas ?

Deux individus allemands, déguisés en gendarmes, — oui parfaitement !.... — ont été arrêtés rue de la Colline.

Liste des maisons qui offrent l'hospitalité aux blessés

Sœurs de la Charité, rue du Parnasse : 40 lits, 10 infirmières diplômées.

Petites Sœurs des Pauvres, rue Haute, 266 : 40 lits, 20 brancardiers, dont un diplômé.

Institut des Sourds et Muets et Aveugles, Woluwe : 100 lits, 10 infirmiers diplômés, 20 autres.

Sœurs de Charité, 105, rue Remparts des Moines : 70 lits, 5 infirmières diplômées.

Pères Dominicains, 5, rue Leys : 15 lits, literie.

Pères Conventuels, 19, rue d'Artois : 4 lits, 2 lits sans literie, place pour 30 lits.

Pères Rédemptoristes, rue Belliard, 28: 35 lits, 3 infirmières diplômées.

Frères Alexiens, rue de l'Arbre Bénit, 1: 2 lits, 2 matelats, du linge, un brancardier à la disposition de la Croix Rouge.

Sœurs de Notre Dame, 23, rue 't Kint: 9 lits, place pour 60 lits, 3 infirmières diplômées, 20 autres.

Barnabites, 119, avenue Brugmann: 5 lits, un infirmier diplômé.

Père du Saint-Sacrement, 205, Chée de Wavre : 30 lits.

Cercle Dieu et Patrie Gand : 100 lits, 60 infirmières diplômées.

Institut St Louis, rue du Marais : 50 lits.

Frères de la Doctrine Chrétienne, rue Moris : 70 lits.

Sœurs de St Joseph, rue Traversière: 20 lits.

Filles de la Sagesse, 1, rue du Mérinos: 45 lits.

Pères Rédemptoristes, Jette: 30 lits.

Local des œuvres catholiques, Anderlecht : 25 lits.

A LOUVAIN

Arrestations d'espions allemands

On a arrêté à Louvain plusieurs Allemands considérés comme espions. Dans les poches de plusieurs, on a trouvé des mandats internationaux, montrant qu'ils sont à la solde de l'étranger.

Trois espions allemands fusillés

Trois Allemands convaincus d'espionnage ont passé jeudi devant le conseil de guerre réuni à Louvain et ont été condamnés à mort.

Vers 7 heures du soir comme nous passions à Louvain, nous avons vu les préparatifs de l'exécution sur les boulevards extérieurs près de la porte de Bruxelles. Une demi heure plus tard le piquet d'exécution avait fait son œuvre.

A HASSELT

Un crime

Le train vicinal quittant Hasselt jeudi matin, à 7 h. 5, pour Looz, a été l'objet d'une attaque de la part d'un peloton de uhlans qui était sur l'accotement de la route. Ils ont tiré sur ce train dans lequel se trouvaient 3 ouvriers télégraphistes qui allaient procéder à des réparations des lignes.

L'un de ces ouvriers a reçu une balle en pleine poitrine et est mort en arrivant.

A TOURNAI

Une lettre d'espion interceptée

On a découvert, à la poste de Bruxelles, une lettre adressée de Tournai à Aix-la-Chapelle. La lettre était accompagnée d'un plan détaillé de la place de Tournai.

A NAMUR

Plusieurs uhlans faits prisonniers aux environs

Mercredi, fin de l'après-midi, passent devant la gare de Namur six uhlans faits prisonniers par les lanciers, entre Gesves et Havelange. On les a surpris s'attaquant aux poteaux télégraphiques. Sans résistance, ils ont immédiatement levé les bras pour se rendre. Menottes aux poings, des gendarmes les conduisent à la prison militaire. Peu après, vers 8 heures, passe en auto, seul entre deux gendarmes, un officier des uhlans. La foule éclate en vivats frénétiques.

Jeudi matin, nos soldats ont encore fait prisonniers une dizaine de uhlans dans les environs de Naninne et d'Assesse.

Plusieurs de ces cavaliers allemands sont sans fusil, sans sabre, sans revolver. Leur arme est une pince avec laquelle ils coupent nos fils télégraphiques et téléphoniques.

Les soldats allemands faits prisonniers ont été transportés par train à Bruxelles.

Jeudi matin, un automobiliste de Namur a aperçu un groupe d'environ 200 uhlans à Haversin. Il s'en est fallu de peu qu'il ne tombât au milieu d'eux. Il a eu juste le temps de faire demi-tour et, forçant de vitesse, il a pu échapper à leur poursuite.

Il paraîtrait qu'on a même vu des uhlans au pont d'Anseremme, près de Dinant.

A ANVERS

La Belgique en état de guerre

Le Bourgmestre à la population,

Le ministre de la Guerre me mande que la Belgique est en état de guerre, et que toutes les provinces sont en état de siège.

L'armée est entrée en campagne.

Le code pénal militaire sera appliqué dans toute sa rigueur pour faits d'espionnage.

Les conseils de guerre fonctionneront en permanence.

Anvers, le 6 août 1914.

Le bourgmestre,
J. De Vos.

Les devoirs de la neutralité

Le Bourgmestre à la population.

Plusieurs Etats européens se trouvant en état de guerre, M. le ministre de la Justice signale, par l'intermédiaire de M. le procureur du Roi, qu'il y a lieu de veiller à la stricte observation des devoirs de la neutralité que sanctionne l'article 123 du code pénal, et qui sont notamment spécifiés par la Convention de La Haye, du 16 octobre 1907, à laquelle la Belgique a adhéré par la loi du 25 mai 1910.

Il importe avant tout que tous ceux qui résident à Anvers s'abstiennent rigoureusement de tout attentat contre les personnes et les propriétés des étrangers.

Les agents de la force publique ont pour mission de signaler immédiatement à l'autorité judiciaire semblables attentats, qui seront réprimés avec rigueur.

La piété flamande

légendaire, s'affirme dans les circonstances tragiques que nous traversons, d'une manière vraiment touchante. On cite tel village de la banlieue, où, chaque soir, chaque maison, à tour de rôle, héberge tout un voisinage qui vient y prier en commun pour le triomphe de nos armées, le salut des blessés, la consolation des familles, etc...

Nos rapports avec les Hollandais

Quelques Hollandais nous ont exprimé leurs regrets de constater dans la population un certain refroidissement de l'amitié qu'on leur témoignait.

Nous croyons utile de rappeler que depuis de longues années nos rapports avec nos voisins du Nord n'ont cessé de devenir plus amicaux. Leur territoire n'est pas violé comme le nôtre; donc ils sont neutres, mais nous pouvons être certains que leur sympathie est acquise à notre juste cause.

Les Allemands expulsés

Un officier de l'état-major de la position s'est rendu jeudi après-midi à bord des navires allemands et autrichiens, pour notifier officiellement aux intéressés le décret d'expulsion pris jeudi matin par le gouverneur d'Anvers et qui ne leur accordait délai que jusque minuit pour quitter la Belgique. Les Allemands et les Autrichiens ont quitté le bord, et ont été conduits à la gare centrale, où ils ont été expédiés pour l'Allemagne via Hollande.

Avis aux ménagères

En raison du rappel sous les drapeaux d'une grand partie des personnes du personnel du service de la propreté publique, le public est instamment prié, pour faciliter la tâche du service, de détruire par le feu, dans les foyers domestiques, à domicile, la plus grande quantité possible d'ordures ménagères.

Le public est également invité à ne pas souiller la voie publique par le jet de papiers, boites et généralement tous les objets dont l'enlèvement par le personnel ouvrier de la ville est particulièrement difficile en ce moment.

L'administration communale compte sur la bonne volonté du public.

La Croix Rouge

Le Comité anversois de la Croix Rouge de Belgique remercie la population d'Anvers pour l'empressement qu'elle a mis à répondre à l'appel à la charité publique qui lui a été adressé.

Riches et pauvres ont rivalisé d'émulation. Il n'est pas possible de remercier personnellement chacun des donateurs.

Le comité adresse à tous les braves cœurs, à tous les généreux dévouements l'expression de sa plus grande gratitude.

Les dons en nature sont reçus au local de la rue de la Princesse, 16.

Les dons en argent peuvent être adressés au siège du comité, place de Meir, 30.

Ils sont également reçus par Mme L. Osterrieth, place de Meir, et par Mlle Joostens, rue Mozart.

* * *

L'élan de générosité de nos concitoyens est vraiment admirable.

Avant même d'avoir adressé un appel à la charité publique, la Croix Rouge a reçu des offres innombrables de particuliers et institutions, mettant leurs maisons à la disposition des blessés. Elle a reçu aussi des dons en espèces. Les premiers dons reçus sont les suivants :

MM. Alfred Eyben, francs, 1.000; Van Ijsendyck, 100 ; Schaeffer, 100 ; Rosseels d'Ostende, 500 ; Frédéric Peeters, 100 ; Dierckx, 120 ; Spiers, 100 ; Mme Devriese, 100 ; M. Schmidt, 20 ; Mles Fabry et Walschaerts, 20.

Mme Van Groeningen, 25; Anonyme : pour mon fils à la frontière, pour le salut des soldats morts, 100; M. Becker-Meeus, 500; Mme la baronne Jos. Osy, 100; Mme André, 20; M. le baron Frédégand Cogels, 100; M. et Mme Pinkus, 200; M. Charles Good, 200; MM. Scheltema et Rebel, 300; M. Bern, 200 ; M. Bunge, 200.

Madame Vanderlinden Marsely, 20 ; Madame W. Marsely, 50 ; Madame Rentenschranch, 50 ; Monsieur Charles Van Leckwijk, 50 ; Monsieur le Comte Adrien van de Werve, 20 ; Madame E. Vanderlinden, 20 ; Monsieur Henri Methot 100 ; Monsieur C. Smeeters 100 ; Monsieur Albert van Nieuwenhuyse 20 ;

Les dons peuvent être adressés à Madame van Aubel, 141, Avenue des Arts.

* * *

"L'Union des Femmes Belges" a mis à la disposition de la "Croix Rouge" son Ecole-Hôpital située rue de la Princesse, 16, et annexée à l'Institut Chirurgical du Dr De Keersmaecker.

Les locaux de cette école d'Infirmières sont entièrement affectés à cette ambulance et peuvent loger une cinquantaine de blessés.

Abus des brassards

Le Comité anversois de la Croix Rouge de Belgique attire, une fois de plus, l'attention du public sur l'emploi abusif de brassards, drapeaux et autres insignes de la Croix-Rouge.

Les dispositions de l'article 8 de la loi du 30 mars 1891, conformes aux dispositions de la convention internationale de Genève, édictent ce qui suit :

Seront punis de peines d'amende et d'emprissonnement :

1. Toutes personnes qui, sans autorisation régulière, porteraient le brassard de la Croix Rouge.

2. Toutes personnes qui, indûment et sans autorisation se serviraient de la dénomination ou des emblèmes de la Croix Rouge, soit pour faire appel à la charité publique, soit comme moyen de réclame commerciale, et ce sans préjudice aux peines concernant l'abus de confiance et l'escroquerie.

Rappelons également au public que la Croix Rouge de Belgique est seule affiliée à l'Association Internationale de Genève. Seule donc, elle peut autoriser le port de brassard et l'usage d'autres insignes.

Comité Anversois d'Assistance

aux familles qui sont dans le besoin par suite de la guerre.

Total de la liste précédente, 170,000 francs ; M. C. Ingenohl, 2.000 ; Compagnie commerciale sud-américaine, 100; M. Charles Rubbens, 100 ; M. Agelasto et Cie 100 ; Georges Gits, 1.000 ; M. Cammaert (vente de rubans), 5 ; M. Max Osterrieth, 5,000 ; Mme Louis Lysen, 10,000 ; MM. lieutenant-colonel R. Miller, 20 ; Danon frères, 200 ; Un directeur d'école, 20 ; Grisar et Cie, 5,000 ; H. Van Slochem, 250 ; Arthur Kohn, 100 ; Mme Louis Van de Velde, 1.000 ; MM. Lepaige, ingénieur, 50 ; H. Kryn, 1,000 ; M. et Mme R. Vranckon 100 ; Administration communale, 4e bureau, 100 ; MM. William Murdoch, 250; H. Muller-Myin, 1,000 ; Arthur de Tremmerie, 100 ; Klein Frères, 500 kilos de riz ; Mme A. Monteyne, 50. Total, fr. 197.745.

Au couvent des Frères mineurs au Rivage

Depuis mardi, plus de 250 soldats sont logés en face du couvent des Frères-Mineurs au Rivage. Les autorités militaires logent au couvent. Les bons religieux ont mis plusieurs locaux à la disposition de nos soldats qui tous les jours y font la cuisine pour leurs camarades.

Des affiches, s. v. p.

On nous signale que les affiches relatives à l'expulsion des Autrichiens et des Allemands, la sortie de la ville, etc., devraient être davantage disséminées dans tous les quartiers. C'est ainsi que place de l'Aurore, à Zurenborg, elles font totalement défaut et le public est insuffisament renseigné. En d'autres endroits où le passage est important, la même lacune se fait sentir.

Nous le signalons respectueusement aux autorités.

Potins ridicules

Certains de nos concitoyens ont racheté des meubles, denrées, etc., appartenant aux étrangers expulsés. On fait courir le bruit que ces acheteurs seraient inquiétés de ce chef, et les dits meubles saisis.

Ce sont là des potins ridicules.

Mais il en court tant !... Si on devait les démentir tous !...

La Compagnie des Tramways d'Anvers

a décidé d'allouer aux femmes de ses employés rappelés, pendant tout le temps qu'ils seront sous les armes, une allocation de fr. 1 par jour, plus fr. 0,50 pour chaque enfant mineur ; aux mères veuves des employés non mariés et dont ils sont le soutien, également une allocation de fr. 1 par jour.

Une singulière découverte au port

Une curieuse découverte vient d'être faite, hier matin, au port. Des ouvriers de la Compagnie belge du Congo rangeaient, sur le quai, des marchandises qu'on aurait dû embarquer à bord du bateau qui allait partir. En manipulant les caisses, une d'elles tomba et se brisa et on aperçut qu'un équipement allemand s'y trouvait.

Le gouverneur militaire a fait saisir toutes les caisses.

La fermeture des débits de boisson

Par ordre du bourgmestre, tous les débits de boisson ont dû être fermés jeudi soir à 10 heures.

Appel à la population

Les espions abondent. Ils pullulent.

Donc, tout Belge conscient de ses responsabilités s'abstiendra, en public, de signaler les mouvements des troupes belges ou alliées, la position de l'état-major, du Roi, des généraux, etc., les dispositions militaires et administratives (réquisitions, mouvement des trains, du matériel de toute nature), rien, en un mot, qui puisse renseigner utilement l'envahisseur.

Il y va du salut de notre chère patrie.

Un de nos chefs a failli être victime d'un attentat, à cause d'une indiscrétion.

* * *

Il est essentiel, à toute espèce de points de vue, de ne se livrer, sous aucun prétexte, à aucune violence sur les individus étrangers.

L'armée seule, obéissant aux lois de la guerre et protégée par elles, a le droit et le devoir de repousser la force par la force. Ce droit est interdit d'une façon absolue, à tous les habitants civils. Leurs sympathies et leurs enthousiasmes ne peuvent avoir aucun caractère agressif, ni à l'égard des individus isolés, ni à l'égard des belligérants. Nous supplions tous nos compatriotes de ne pas perdre un instant de vue cette règle, il faut la connaître et l'enseigner autour de soi. Si elle est transgressée, elle peut aboutir à des représailles terribles et collectives, dont les dernières guerres modernes ont fourni les plus douloureux exemples.

Une arrestation à la Banque Nationale

Un Prussien doué sans doute de la mentalité propre à ses nationaux se présentait jeudi matin aux guichets de la Banque Nationale, croyant qu'il y toucherait un chèque important avec la facilité que les Allemands mettent à poser un ultimatum.

Il y fut reçu, comme bien l'on pense, et si le chèque lui fut rendu très poliment, les espèces sonnantes demeurèrent dans notre coffre-fort national.

Cet Allemand trop naïf, qui était entré avec beaucoup de morgue à la Banque en sortit escorté par quatre gardes-civiques.

Le personnel de la Banque Nationale auquel on ne peut rendre assez hommage dans les circonstances difficiles du moment, fit preuve de beaucoup de flair.

Une victime de la guerre

Jeudi soir, vers 11 heures, une femme allemande, âgée de 32 ans, nommée Anne Meyer, poursuivie par l'idée de devoir quitter le pays, s'est jetée par une fenêtre du deuxième étage, au n. 17 de la rue du Fromage

La malheureuse tomba sur la hampe d'un drapeau, puis rebondit sur les pavés de la rue. Elle portait de multiples blessures et a été transportée à l'hôpital Sainte-Elisabeth.

Ses trois enfants, âgés de 12, 9 et 7 ans, ont été admis à l'institut des enfants abandonnés.

Le mari de la victime est déjà retourné en Allemagne.

Déclaration de nationalité

Le bourgmestre de la ville d'Anvers certifie que le nommé Fritz JAEGER, directeur du Comptoir Général d'Alimentation, 7 place Van Rijswijk, à Anvers, est Belge, par suite de la petite naturalisation, dont acte a été dressé le 7 juillet 1909.

Le bourgmestre,
(Signé) J. DE VOS.

Le roi a dit :

Avant qu'on n'anéantisse notre armée, il faudra qu'on me marche sur le corps !

Le Roi est arrivé à..., jeudi, à 7 h. du matin :

Se rendant sur le front des troupes, il s'est arrêté un instant à l'Hôtel de Ville, où il a été reçu par le bourgmestre et les échevins.

Montant sur le perron de la Maison Communale, le Souverain, d'une voix émue, a prononcé quelques paroles pour remercier la population du chaleureux accueil qu'elle a fait aux troupes et à Lui-même. En terminant, le souverain a dit : " Avant qu'on n'anéantisse notre armée, il faudra qu'on me marche sur le corps ! "

Le Roi a été longuement et chaleureusement ovationné.

Après la première victoire

Proclamation de S. M. Albert à l'armée

Le Roi a adressé la proclamation suivante aux troupes qui ont combattu à Liége :

Nos camarades de la 3e division d'armée et de la 5e brigade mixte vont rentrer dans nos lignes après avoir défendu en héros la position fortifiée de Liége.

Attaqués par des forces quatre fois supérieures, ils ont repoussé tous leurs assauts. Aucun des forts n'a été enlevé, la place de Liége est toujours en notre pouvoir. Des étendards, quantité de prisonniers sont les trophées de ces journées.

Au nom de la nation, je vous salue, officiers et soldats de la 3e division d'armée et de la 5e brigade mixte, vous avez rempli tout votre devoir, fait honneur à nos armes, montré à l'ennemi ce qu'il en coûte d'attaquer injustement un peuple paisible, mais qui puise dans sa juste cause une force invincible. La Patrie a le droit d'être fière de vous.

Soldats de l'Armée belge, n'oubliez pas que vous êtes à l'avant-garde des armées immenses de cette lutte gigantesque, et que nous n'attendons que l'arrivée de nos frères d'armes français pour marcher à la victoire.

Le monde entier a les yeux fixés sur vous. Montrez lui par la vigueur de vos coups que vous entendez vivre libres et indépendants.

La France, ce noble pays, qu'on trouve toujours dans l'histoire associé aux causes justes et généreuses, vole à notre secours et ses armées entrent sur notre territoire.

En votre nom, je leur adresse un fraternel salut.

Albert.

Ce que cela coûtera

Un membre du Lloyd a essayé de calculer ce que va coûter la guerre européenne. Il sait qu'il serait absurde de vouloir atteindre à quelque exactitude dans ces évaluations. Aussi n'aligne-t-il des chiffres que pour fixer les idées. Mais c'est intéressant.

La guerre sud-africaine a coûté à l'Angleterre 5 milliards de francs. Et qu'était la guerre sud-africaine à côté de celle qui commence ?

Il n'y a rien d'exagéré à croire que celle-ci coûtera 5 fois plus. Cela paraît même modéré. La dépense serait donc de 25 milliards qui seront détournés des ressources de l'industrie, du capital mondial.

Les transactions qui s'opèrent annuellement sur le marché de Londres s'élèvent à 5 milliards. La guerre absorberait donc tout l'argent qui roule, en 5 ans, sur le premier marché du monde!

Mais cela ne représente que les frais directs de la guerre Et ces frais-là ne font qu'une petite partie de ce qu'elle coûtera au total. Dans toutes les parties du monde, le capital se trouve aujourd'hui dans une situation des plus tendues. Il manque partout et les sommes engagées dans l'industrie sont compromises partout parce que l'argent fait défaut pour continuer à travailler.

Chose curieuse : les effets de la situation s'étendent jusque dans l'Amérique du Sud. On y manque de capital pour empêcher les capitaux engagés d'être anéantis. Ah ! le monde est à un mauvais tournant de son histoire !

Dès le début de la semaine dernière, du vendredi précédent au mardi, la dépréciation, rien que sur deux valeurs américaines prises en exemple (Canadian-Pacific et Rio-Tinto) atteignait, dit l'auteur, plus de 250 millions. Et l'on n'en était qu'aux menaces de guerre.

Mais, dira-t-on, ce sont là des pertes sur le papier seulement, des pertes imaginaires. Le Canadian Pacific et le Rio-Tinto n'en valent ni plus, ni moins, en eux-mêmes, pour cela.

La perte, n'en est pas moins réelle : elle représente, en gros, la tentative du marché pour évaluer les premiers effets de la guerre sur le crédit.

Il peut sembler étrange de parler à propos des événements présents d'un railway canadien et d'une mine espagnole dont la fortune ne paraît dépendre en rien de l'Europe occidentale. Il y a pourtant une relation intime entre ceci et cela; et l'on peut dire que peu de pays seront peut-être plus éprouvés par la guerre que le Canada.

Cela paraît paradoxal. Mais tout l'outillage industriel de ce pays, nouvellement construit et grevé de lourdes charges, est à la merci du crédit européen et peut souffrir énormément si ce crédit vient à lui manquer. Il en va de même pour l'Argentine, le Brésil, voire, bien qu'à un moindre degré, pour l'Australasie et l'Afrique du Sud.

Tous les pays neufs en voie de développement ont besoin du capital européen: et si nous anéantissons des millions dans notre partie du monde, si nous fermons nos manufactures, détruisons notre commerce et massacrons nos populations, comment épargnerons-nous du capital pour les pays neufs ?

L'auteur estime que la perte complète qu'entraînera la guerre représentera un recul de trente ans dans le progrès matériel universel. Quels que soient les résultats de la mêlée, les échanges de territoire qui s'ensuivront, tout pays commercial, tout homme qui vit de son travail subira de graves dommages.

L'argent n'est en sécurité nulle part, même s'il est engagé à des milliers de kilomètres du théâtre de la guerre. L'activité du monde moderne est basée sur le crédit; et le crédit ne vit que de la paix.

Ce que fit l'armée belge en 1870

Il y a quelque intérêt en ce moment à rappeler comment notre pays subit lors de la guerre franco-allemande de 1870, une alerte analogue à celle d'aujourd'hui. Dans des cas similaires, l'histoire du passé peut fournir un enseignement précieux.

En Belgique, rappelle la "Gazette", les arrêtés royaux décidant la mise de l'armée sur le pied de guerre datant également du 15 juillet 1870. Les forces dont on pouvait disposer furent divisées en deux grandes fractions qui prirent les noms d'armée d'observation et d'armée d'Anvers. L'armée d'observation, destinée à veiller directement à la défense de la neutralité et à se porter à cet effet vers les points de nos frontières qui auraient réclamé sa protection, fut composée de deux corps. Le premier comprenait trois divisions de deux brigades chacune et une brigade de cavalerie de réserve. Le deuxième comprit deux divisions et une brigade de cavalerie. Indépendamment des armées d'observation et d'Anvers, les places de Diest, de Namur, de Liége et de Gand reçurent une garnison de sûreté.

Or, l'effectif disponible en juillet n'était que de 53.000 hommes. Défalcation faite de la garnison de nos places fortes, nous ne pouvions guère mettre en ligne qu'une quarantaine de mille hommes. Ensuite de différentes mesures, cet effectif atteignit au 29 août 83,350, le maximum de ce que l'on parvint à réaliser, alors que le pays devait compter sur une armée de 100.000 hommes. D'autre part, le 1er septembre, jour de la grande bataille qui fut livrée à nos portes, sur les 456 compagnies qui formaient nos divisions d'infanterie, 291 seulement avaient 3 officiers présents ; 149 n'avaient que 2 officiers ; 15 qu'un seul officier ; une n'en avait aucun.

L'armée d'observation eût d'abord son quartier-général à Bruxelles, puis à Louvain. Le premier corps eut, le 2 août, son quartier général à Tirlemont et ses trois divisions cantonnées sur le plateau qui forme la crête de partage des bassins de l'Escaut et de la Meuse avec ses avant-gardes à Charleroi, à Namur, et à Liége. Le deuxième corps fut tenu en arrière du premier. Son quartier général était à Bruxelles avec trois régiments de sa première division, le quatrième régiment cantonné à Hal. Sa deuxième division avait sa première brigade à Louvain et la seconde dans le camp retranché d'Anvers.

La première position occupée par l'armée d'observation à partir du 23 juillet, sur le plateau qui sépare les vallées de l'Escaut et de la Meuse, permit d'observer la frontière de l'est et la frontière du sud; de cette position, nos forces actives pouvaient se porter rapidement vers celle de ces deux frontières qui paraîtrait menacée.

Jusqu'ici, notre armée de campagne était dans l'expectative, et l'intérêt des détails ci-dessus au sujet de ses mouvements et de la mobilisation réside en ce que, pour une bonne part, on les verrait se reproduire maintenant si la guerre éclatait. Un peu plus tard, en août, quand la marche des belligérants se dessina et fit prévoir une lutte non loin de nos frontières, nos troupes furent poussées en avant vers le sud. Une brigade franchit la Meuse pour protéger la frontière de Luxembourg; le premier corps s'étendit de Dinant à Arlon, en occupant, par ses avant-postes, le cours de la Semois; le deuxième corps s'avança également par la rive gauche de la Meuse et s'étendit jusqu'à Couvin et à Poix.

Nos forces, — 50.000 hommes — occupaient ces positions lors de la bataille de Sédan; elles purent recueillir et désarmer les débris de l'armée française qui cherchèrent un refuge sur notre territoire.

FAITS DIVERS

LE BEURRE N'AIME PAS LE METAL. — Le contact de certains métaux suffit pour modifier rapidement la saveur du beurre. D'après les observations officielles faites aux Etats-Unis, un millionième de fer dans la crème donne au beurre un goût désagréable que l'on peut plus ou moins comparer au goût d'huile ou de poisson. Cette altération se produit également quand le beurre est fait avec de la crème conservée dans des vases rouillés.

Le cuivre donne un goût encore plus désagréable.

LES TISSUS D'ANANAS. — L'île de Hainan, dans le golfe du Tonkin, peut passer pour la patrie des ananas : jusque sur les bancs de sable battus par la mer, cette plante forme de hauts bosquets épineux. Ananas sauvages et ananas cultivés se rencontrent surtout dans la partie orientale de l'île, dans laquelle la production pourrait être considérable, grâce à une excellente irrigation, si l'excessive violence des typhons, si fréquents dans cette région, ne nuisait à la culture en général. Dans un rapport détaillé, M. de la Prade, vice-consul de France à Hoï-Hao, donne sur l'ananas, sa culture et son utilisation, des renseignements des plus intéressants.

L'ananas se reproduit par boutures prises soit au-dessous de la base, où il se forme, quand le pied est âgé de deux ou trois ans, quelques œillets que l'on plante, soit sur le sommet du fruit: on sectionne la couronne feuillue qui le termine, on la repique et on a ainsi un pied déjà vigoureux et bien résistant.

Au bout d'un an, l'ananas donne des feuilles susceptibles d'être défibrées. Si l'on attend deux ans, la cueillette atteint son plein résultat : une douzaine de feuilles de 30 pouces de longueur environ par pied. Les feuilles ainsi coupées sont transportées dans les fermes où elles subissent les manipulations qui les transforment en " pouloma ", ou chanvre d'ananas. Les Chinois, en effet, confondent fréquemment le tissu d'ananas avec celui de chanvre, et même dans les statistiques douanières, les deux produits sont groupés ensemble.

La première opération que subissent les feuilles est le teillage; c'est d'ailleurs la plus longue et la plus pénible. Elle consiste en un vigoureux raclage des deux faces de la feuille, raclage qui doit constamment être fait dans le sens de la longueur et qui a pour but d'éliminer toutes les cellules à chlorophylle; lorsqu'elles ont disparu, il reste un tissu jaunâtre et filamenteux que l'on plonge dans de l'eau claire et froide pendant six heures environ.

Puis on les met à sécher en plein soleil et on recommence cette opération trois jours de suite. Il se produit une sorte de roussage et la filasse blanchit.

La filasse est ensuite cardée par des femmes, qui la peignent simplement avec le peigne de bois qu'elles ont dans les cheveux. Mais les fils obtenus ainsi ne sont pas de même dimension, et, pour les apprécier en vue du filage, on les traite de la manière suivante:

Le paquet de filaments est tendu entre deux piquets tenus placés à intervalle de 1/2 verge l'un de l'autre; on les prend bout à bout, on les tord entre les doigts en les étirant; on raccorde ensuite les extrémités des divers filaments; afin de consolider cet aboutement, l'ouvrière trempe le pouce et l'index dans une bouillie de riz bien cuit et réduit en pâte très liquide, elle fait glisser simplement le fil entre ses doigts et il se colle de lui-même.

Les femmes prennent ensuite plusieurs de ces filaments, les placent sous la paume de leurs mains, qu'elles appuient sur leurs jambes; elles leur impriment à la fois un mouvement de compression et de rotation, et obtiennent ainsi le fil prêt à être tissé.

L'exportation des tissus d'ananas donne lieu à un commerce annuel important, surtout avec le Japon, où ils sont fort prisés.

Deuil SUR MESURE EN 12 HEURES Maison Aug. Chamereau 18 Marché St-Jacques 18 9261

COMMENT FUT INVENTEE LA BROSSE A HABITS. — Les premières brosses à habits, s'il faut en croire une légende populaire allemande, auraient été fabriquées dans la Forêt-Noire. Leur inventeur serait un Badois, Thomas Leodegar, qui vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle à Todtnau, où il exerçait le modeste métier de garçon meunier.

Pour ramasser plus facilement la poussière de la farine, Thomas Leodegar eut l'idée de faire des trous dans une planche de bois et d'y passer des poils de porc qu'il attacha à l'aide de clous de bois.

Peu à peu, l'ingénieur garçon meunier perfectionna cet instrument et, en 1870, il se mit avec sa famille à en fabriquer pour le commerce.

C'est à cet inventeur que la population de la Forêt-Noire va prochainement élever une statue à Todtnau.

LE FROMAGE DE GRUYERE ET SES MALADIES. — Un gruyère est "mort" quand sa pâte est unie et compacte : "éraillé" ou "mille trous", quand il est perforé d'une quantité de petits yeux ; il provient alors de lait acide et a un goût désagréable, dit le "National Suisse". Le gruyère "gonflé" a des yeux énormes ; celui qui est "levé" a une croûte, boursouflée par endroits : dans les deux cas, la fermentation a été trop rapide, la dose de présure employée pour le caillage du lait a été trop forte, et le salage insuffisant n'a pas empêché les fermentations secondaires de se produire.

Quand la pâte est traversée de longues fentes et quand sa tranche présente des fissures aplaties au lieu d'avoir des yeux ronds, le fromage est dit "lainé", la fermentation a été trop lente et l'emprésurage trop faible. Le gruyère "chailleux", "bréché" ou "faux-grain" a des yeux irréguliers, comme forme et comme dimensions, une pâte mal agglutinée et qui s'émiette à la moindre pression: il a été fabriqué dans des conditions défectueuses, mal pressé et, parfois, a subi l'influence d'une température orageuse qui a "dérangé" sa fermentation. Le fromage "multiplié" ou "chargé" a des yeux mal répartis; le caillé, dont il provient, n'était pas homogène. Le gruyère "cuiteux" est percé de poches volumineuses, véritables cavernes dans lesquelles séjourne souvent un peu d'humidité favorable au développement des moisissures: le grain de son caillé a été mal affiné. Enfin, dans le "reblanchi", la pâte, au lieu d'avoir une belle couleur jaune d'or uniforme, est blanche au voisinage de la croûte; cette altération est l'indice d'une fabrication ancienne.

Au contraire, le gruyère de bonne qualité se caractérise par une pâte grasse et longue, douce au toucher, perforée d'yeux bien ronds et tous égaux entre eux (1 à 2 centimètres en moyenne), séparés les uns des autres par une distance en tous sens au moins égale à trois fois leur diamètre.

Dans les pièces bien réussies, la sonde des fromages doit rencontrer quatre yeux, dont la surface interne est faiblement onctueuse, sans être humide.

LE PAPIER ET LE SUCRE DE MAIS. — La production du maïs est, en France, assez considérable. Les dernières statistiques indiquent qu'elle atteint, pour une année, près de 430,000 tonnes de grains ; la région du Sud-Ouest (Basses-Pyrénées, Landes, Haute-Garonne) entre, à elle seule, dans ce total pour 175,000 tonnes. Actuellement, le grain seul est utilisé, soit pour la nourriture des bestiaux, soit pour la farine. D'après des recherches récentes, il semble que l'on pourrait également tirer parti des feuilles et de la tige : les feuilles servant à la fabrication de la pâte à papier, la tige fournissant un jus d'une assez forte teneur en sucre. Pour le moment, ces emplois ne sont pas sortis du domaine du laboratoire, en France, tout au moins ; il n'est cependant pas inutile d'attirer sur ces éléments nouveaux l'attention des techniciens.

D'après les études faites, la pâte à papier tirée des feuilles de maïs sera d'obtention facile et peu dispendieuse. On pourrait l'employer non seulement pour la fabrication directe, mais encore pour servir de modérateur et de régulateur à d'autres pâtes, grâce à son caractère très gras ; le mélange de pâte de maïs pourrait remplacer partiellement le procédé de la trituration et représenterait, de ce chef, une notable économie d'énergie mécanique.

Il y a lieu d'ajouter que la papeterie n'utilisant que la fibre cellulosique, les résidus de la transformation des feuilles en pâte en papier contiendraient la presque totalité des substances propres à la fumure des terres ; les feuilles de maïs ayant servi à la fabrication de la pâte pourraient donc encore être utilement employées comme engrais, ainsi qu'elles le sont déjà en certains pays.

En ce qui concerne le sucre, des efforts ont été tentés pour l'extraire industriellement du jus de la tige du maïs vert. Restées sans résultats pratiques en Europe, ces tentatives auraient, paraît-il, donné plus de satisfaction en Argentine, où le maïs contient au maximum une teneur en sucre de 14 à 15 pour cent. Il est possible, dans la zone chaude de ce pays, d'obtenir deux récoltes par an, alternant avec la récolte de canne à sucre ; les usines ont donc tout avantage à pouvoir faire, avec le même matériel, trois fabrications par an.

Le traitement de la tige du maïs en vue de l'obtention du sucre est facile et le matériel de la sucrerie de canne peut parfaitement servir.

Il existe déjà aux Etats-Unis, deux usines qui transforment le maïs en sucre, et en papier. Les cultivateurs et les producteurs belges trouveraient peut-être dans les résultats de ces entreprises matière à des constatations intéressantes.

Tapis de Smyrne, r. Van Dyck, 32, Parc 9265

LA LIGNE INTERNATIONALE DES DATES. — Un navire partant du Nouveau-Monde vers l'Asie à travers le Pacifique, sera d'un jour en retard dans son calendrier, en arrivant à destination. Le contraire se produira s'il fait le voyage inverse : il " gagnera " un jour, comme Philéas Fogg accomplissant de l'ouest à l'est son tour du monde (en quatre-vingt jours écourtés chacun de 18 minutes en moyenne).

Pour éviter l'erreur, on a coutume, en franchissant le 180e méridien à partir de Greenwich, de sauter un jour du calendrier si l'on va vers l'ouest, d'en répéter un, au contraire, lorsque l'on va vers l'est.

Toutefois, par suite de considérations politiques ou géographiques, " la ligne internationale du changement de date ", ne coïncide pas exactement avec le 180e méridien : elle suit une ligne brisée, combinée de telle sorte que la Sibérie orientale ait partout la même date, que les îles Aléoutiennes et Hawaï aient celle des Etats-Unis, enfin que les îles Fidji et Chatom aient celle de l'Australie.

COMMUNICATIONS

ASSOCIATION MARITIME BELGE. — Vu la situation grave dans laquelle se trouve notre pays, la prochaine session d'examens d'admission, annoncée pour le 10 août, a été remise à une date ultérieure.

Marchés étrangers

RIO-JANEIRO, 3 août. — CAFE :

	Cours pr.	C. jour
Tend. du marché à Rio :	Nominal	Nomina
Change sur Londres. .	14 11/16	— 0/0
Prix du café n° 7 N.-Y.	—.—	—.—
Stock	355.000	395.000
Id. l'année passée.	288.000	
Exp. pour les Etats-Unis	—.—	—.—
Export pour l'Europe .	—.—	—.—
Recettes du jour . . .	13.000	7.000
Rec. totales de la saison	307.000	314.000
" " l'année passée	233.000	

SANTOS, 3 août. — CAFE :

	Cours pr.	C. jour
Tendance à Santos . .	Inactive	Nominal
Prix du café n° 7 N.-Y.	44.—	—.—
Stock	1.134.000	1.350.000
Id. l'année passée.	1.798.000	
Recettes du jour . .	46.000	31.000
Recettes à l'intérieur.	51.000	—.—
Rec. totales de la saison	912.000	943.000
" " l'année passée	1.229.000	

LE CONGO

LA POPULATION DU CONGO BELGE. — Un membre du Conseil colonial a demandé au gouvernement des indications sur le degré d'avancement des travaux de recensement de la population que le décret sur les chefferies impose aux commissaires de district.

Le gouvernement a communiqué à ce sujet au Conseil les renseignements suivants :

Au début de 1911, il existait au Congo belge, non compris le Katanga, 1,532 chefferies accusant une population de 1,949,790 habitants. Un travail effectué par l'administration centrale, au moyen des tableaux statistiques des nouvelles chefferies organisées depuis la fin de 1910, indique qu'aux chiffres ci-dessus doivent s'ajouter ; 1,711 chefferies avec une population de 1,313,068 habitants (433,628 hommes — 513,020 femmes — 370,415 enfants), plus 240 chefferies non recensées. Soit un total de 3,643 chefferies et une population recensée de 3.262,853 habitants.

L'administration centrale ne possède aucune donnée statistique précise quant aux recensements effectués au Katanga.

A titre de renseignement complémentaire, le nombre de chefferies tel qu'il résulte des données reçues d'Afrique, il y a peu de jours, s'élèverait à 101 pour le Katanga et à 4,246 pour le

18 RUE OMMEGANCK 18 Extractions et soins sans douleur Dents, Dentiers artificiels DENTISTE JOS. MOESTERMANS Spécialiste de la Faculté de Médecine de Paris PRIX MODERES -:- Rue Ommganck

Feuilleton de La Presse *du 8 août 1914*

8

Le Coffre-fort Vivant

PAR

Frédéric Mauzens

— Interviewez, monsieur, dit-il. Mon employé et moi sommes à votre disposition.

Le reporter s'assit dans une bergère Louis XV, tira un carnet de sa poche et commença à écrire très vite en jetant de rapides regards autour de lui. Il décrivait le théâtre de l'accident.

— Quel âge avez-vous ? me demanda le reporter.

— Cinquante-cinq ans.

— Pourriez-vous me raconter à grands traits votre existence ?

— A quinze ans, j'étais orphelin. J'entrai comme saute-ruisseau chez Me Boudon, notaire aux Batignolles. J'y restai trente-cinq ans.

— Fichtre ! vous avez dû en sauter, des ruisseaux ! observa le reporter sans laisser se ralentir son crayon.

— Tous ceux de Paris, et bien des fois chacun, quoique à vingt-cinq ans Me Boudon m'eût confié les fonctions plus sédentaires de copiste. De vingt-cinq à quarante ans, je copiai des contrats. J'atteignais la cinquantaine quand mon patron mourut. Son successeur me remplaça par un docteur en droit et je me trouvai sur le pavé. Je fus ensuite, un mois, garçon de bureau à la Société Universelle. Puis, quelque jours, commis chez Pauline sœurs, les modistes de la rue Royale. Ni la Société Universelle ni Pauline sœurs ne purent me garder. Je manquais, disait-on, de prestance. J'entrai chez Jules Ricard...

— La maison de copie ?

— Oui, monsieur. J'y passai trois ans à copier des pièces et des romans sous un bec de gaz.

— Comment, sous un bec de gaz ?

— La salle des copistes donne sur une courette où, même à midi, l'on n'y verrait pas pour lire son journal.

— C'est gai.

— Le dernier manuscrit qu'on me confia fut un feuilleton de cinquante mille lignes presque illisible. Je fis beaucoup de fautes une par page en moyenne, et la page est de trente lignes... Total : 1.667 fautes...

— Diable !

— 1.667 mots à gratter...

— Vous les avez grattés ?

— Forcément. Après quoi l'on me renvoya. J'avais causé un retard de deux jours dans la livraison du travail.

— Que fites-vous alors ?

— Je battis de nouveau le pavé, et longtemps, cette fois. Je connus la faim. J'avais bien cette montre...

Je tirai de la poche de mon gousset une savonnette en or dont le double boîtier, finement gravé, représentait des tourterelles, des carquois et des torches.

— Mâtin ! dit le journaliste.

— Oui, c'est un joli bibelot, mais c'est aussi un souvenir de famille, et le seul que j'aie. Je mourrais plutôt que de le vendre. Enfin, mon cousin et unique parent, M. Honoré Plaisance, gros propriétaire médocain, très lié avec M. le baron de Chasseneuil, son camarade de collège, me recommanda à ce dernier. Et M. de Chasseneuil me fit entrer ici. J'y suis depuis trois ans.

— Parfait. Merci. Maintenant racontez-moi comment vous avez avalé le Nicot.

Je fis le récit demandé. Le journaliste crayonnait au galop. Quand j'eus fini, il se leva, sortit de son pardessus un appareil photographique pliant et le tint, d'une main, braqué sur moi, tandis que de l'autre il élevait un petit objet métallique. Ce fut l'affaire d'un instant. Une flamme éblouissante m'aveugla et l'appareil photographique fit "clac". L'interview était terminée. Demain un million de personnes connaîtraient ma figure et ma vie.

Le reporter salua et sortir précipitamment. Nous restâmes dans l'asphyxiante fumée de magnésium qui emplissait la boutique. J'avais la bouche sèche de parler.

Comme Cruchat et moi allions fermer, une voiture s'arrêta devant le Vieux Sèvres. Un monsieur en descendit et nous demanda :

— M. Mathias Bernard ?

C'était un reporter du Matin.

Une heure après, des reporter du Journal, de l'Echo de Paris, du Petit Journal, du Petit Parisien avaient rejoint leur confrère du Matin au Vieux Sèvres. Et il en arrivait d'autres. La boutique était pleine. Les éclairs de magnésium se succédaient. On n'y voyait plus.

Ce ne fut guère avant minuit que le dernier de ces messieurs partit.

Nous pûmes enfin achever de fermer le magasin et songer au repos.

Quand, m'étant retiré dans mon cabinet, je voulus allumer, le bougeoir posé sur la chaise dépaillée se trouva vide.

J'allai frapper à la porte de la chambre des Cruchat. Mme Cruchat, en toilette de nuit, ouvrit. Je lui montrai le bougeoir.

La demande d'une bougie irritait toujours l'avare brocanteuse. Ce soir-là, elle resta sans voix, me regardant d'un tel air qu'à la fin je me rebiffai.

— Je ne puis pourtant pas me coucher dans l'obscurité ! dis-je. La dernière fois que cela m'est arrivé, j'ai cassé la queue de mon pot à eau, et vous vous êtes assez fâchée !

Je vis, par l'entre-bâillement de la porte, Cruchat prendre une bougie dans l'armoire. Il me la tendit silencieusement, par-dessus l'épaule de sa femme restée raide et muette, et referma avec violence.

Je plantai bravement la bougie dans le bougeoir et l'allumai en bougonnant :

— Me chassent-ils ? non ? alors, qu'ils m'éclairent !

—§o§—

VI

TEYSSEDRE

Mon sommeil fut un long cauchemar. M. de Chasseneuil, les Cruchat, le grand chirurgien de la place Vendôme, le commissaire du marché Saint-Honoré, les agents et les reporters s'y démenaient. L'Auvergnat m'entraînait à la clinique du boulevard Bineau. Je sentais le Nicot prendre dans mon ventre des proportions gigantesques. On me cinématographiait au magnésium, étendu sur une table d'opération, cependant qu'une escouade de gardiens de la paix essayait de forcer la porte pour me délivrer.

J'aurais dû plus d'une fois m'éveiller en sursaut. Mais je venais de passer deux nuits quasi blanches. Durant le jour, les émotions s'étaient multipliées. Le soir, les interviewers m'avaient fait veiller jusqu'à une heure indue. Je dormis donc tout d'une traite.

Quand j'ouvris les yeux, mes visions se dissipèrent peu à peu et les choses se mirent au point dans mon esprit.

L'idée que j'avais, sans doute pour toujours, un diamant de la couronne dans le corps prit d'abord de la netteté. Je n'y étais pas encore habitué, il s'en fallait de beaucoup. Une stupeur m'envahit. La veille, le diagnostic du chirurgien m'avait surtout épouvanté. Puis Cruchat, le commissaire, les journalistes, ne m'avaient guère laissé le temps de réfléchir. Maintenant, après une nuit de repos, et me trouvant en tête-à-tête avec moi-même, je jugeais mieux la situation, et elle m'abasourdissait. Je me voyais devenu la gangue d'une des plus belles pierres précieuses du monde. Je le savais et j'avais de la peine à le croire.

— Le coucou de la salle à manger me tira brusquement de cette songerie en chantant six heures. Je sautai à bas de mon lit. La fameuse bougie, cause de la dernière scène de la veille, éclaira le petit lit de fer, le pot à eau sans queue et mes pauvres vêtements jetés sur la chaise dépaillée. Et je m'habillai rapidement, car il gelait.

— Si je restais à faire la grasse matinée ? me dis-je. Et même si je réclamais un bon chocolat que je dégusterais paresseusement ? Rien ne m'en empêcherait, ma foi ! du moment que les Cruchat ne peuvent plus me chasser ! (A suivre).

La Colonie doit un jour être constituée en chefferies et sous-chefferies indigènes dans toute sa vaste étendue. Mais si cette organisation s'impose, le travail qu'elle nécessite ne doit pas être effectué hâtivement. Il faut au contraire qu'une méthode prudente y préside si l'on veut éviter des mécomptes. Les modifications qui interviennent fréquemment par suite de créations irréfléchies, sans examen préalable approfondi, sont de nature à entraîner la ruine même de l'organisme important que constituent les chefferies.

En vue d'atteindre le but à réaliser, dit M. Félix Fuchs, dans une circulaire en date du 12 juin, il convient, avant tout, que les renseignements soient activement poursuivis, non seulement pour permettre de faire rentrer respectivement dans les diverses chefferies tous ceux qui doivent en dépendre, mais encore afin d'arriver à une connaissance aussi rapprochée que possible du chiffre global réel de la population indigène de la Colonie.

La base de la constitution des chefferies est et doit rester la coutume indigène. C'est aussi la coutume qui doit déterminer, d'une façon générale, l'exercice de l'autorité du chef sur ses gens avec cette restriction "qu'elle ne soit pas contraire aux règles d'ordre public universel ni aux lois de l'Etat, qui ont pour dessein de substituer d'autres règles aux principes de la coutume indigène."

L'importance qu'on lui accorde donne un intérêt primordial à la connaissance de la coutume et l'étude de celle-ci doit se poursuivre avec plus d'ardeur que jamais.

Indépendamment de leur constitution, qui ne saurait être assez mûrement envisagée, les chefferies demandent un chef judicieusement choisi, soumis aux lois et règlements de la Colonie et qui soit avant tout désiré des populations et agréé par l'autorité territoriale, réunissant enfin les qualités physiques, morales et intellectuelles désirables.

J'ai constaté fréquemment, ajoute M. Fuchs, que la désignation des chefs indigènes n'est pas toujours déterminée par la coutume ainsi que le prescrit ou plutôt le souhaite l'article 9 du décret. Certes, il y a des cas où les autorités territoriales ne peuvent tenir compte des droits que confère la coutume : si le candidat est en état de révolte contre l'autorité par exemple. Mais, dans ces circonstances exceptionnelles, il est néanmoins de bonne politique de consulter les autochtones pour qu'ils fassent une proposition, en vue de remplacer le candidat à écarter.

M. Fuchs dit en terminant :

Je ne saurais assez attirer l'attention, spécialement des autorités territoriales et, en général, de tous les fonctionnaires et agents de la Colonie, sur la haute importance qui s'attache aux questions examinées ci-dessus. Le concours de tous doit se faire jour pour tendre à une organisation aussi parfaite que possible dans le domaine qui nous occupe.

En s'inspirant des principes qui précèdent, et qui ont d'ailleurs servi de base à l'élaboration du décret sur la matière, l'on obtiendra indubitablement un résultat satisfaisant.

Extraits des actes de sociétés déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Anvers.

— Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 17 juillet 1914, que M. S. Tybjerg, commerçant, à Anvers, traitant les affaires sous la dénomination "Tybjerg et Cie"; suivant acte du 4 décembre 1913, comprendra dans sa profession celle de charpentier de navires.

— Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 28 juillet 1914, que la société en nom collectif "Meiboom et De Haas", à Anvers, constituée le 20 mars 1914, est dissoute. La liquidation sera faite par M. Ammon Do Haas, négociant, à Anvers.

— Par acte en date du 22 juillet 1914, M. Antoine Barbier, ingénieur constructeur, à Anvers, constitue pour son mandataire spécial et général, son fils, M. John, ingénieur, à Anvers.

— Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 22 juillet 1914, que : 1. la "Antwerpsche Zeevaart-Maatschappij", société anonyme, à Anvers ; 2. la "Scheepvaart-Maatschappij Gilsen", société anonyme, à Anvers ; et 3. la "Belgische Reederij", société anonyme, à Bruxelles, traitent les affaires d'armement sous la dénomination "Armements Belges Réunis", et que la "Société Anonyme Commerce et de Navigation, anciennement J. D'Haene et Cie", est seule autorisée à traiter au nom des "Armements Belges Réunis".

NOMINATION : Société anonyme "Agence Maritime Carl Pry", à Anvers, M. A. de Rooy, à Bruxelles, a été nommé définitivement administrateur.

— Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 27 juillet 1914, qu'entre MM. Gaston Bogaerts et Victor Van Ganse, tous deux à Anvers, il a été formé une société en nom collectif sous la firme "Van Ganse et Bogaerts", avec siège à Anvers, et ayant pour objet la fabrication et l'exploitation de toutes réclames, enseignes et tout ce qui concerne la publicité. Durée : 25 ans, à commencer le 1 août 1914.

— Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 20 juillet 1914, qu'il a été formé une société coopérative sous la dénomination "De Vereenigde fruit- bloemen en groentenkwekers", avec siège à Anvers, et ayant pour objet la vente, à de meilleures conditions des produits de l'horticulture de ses membres, et principalement de fruits, fleurs, légumes et autres produits. Durée : 9 ans, à partir du 1 septembre 1814. Le minimum du capital est fixé à 7000 fr., divisé en actions de 100 francs. Sont nommés administrateurs ; MM. Pierre Bergmans, fleuriste, à Contich ; Charles Claes, horticulteur, à Bouchout ; Matthieu De Potter, horticulteur, à Bouchout ; François De Vleeschauwer, fleuriste, à Willryck ; Jean Ivens, fleuriste, à Deurne ; Victor Stappaerts, fleuriste, à Hoboken ; Corneille Van Linden, horticulteur, à Edeghem ; Jean Van Slagmolen, horticulteur, à Wavre-St-Catherine, et Joseph Smits, horticulteur, à Linth. Commissaires : MM. Henri De Maeyer, horticulteur, à Hove ; et Henri Van der Groen, horticulteur, à Contich. Président : M. Jean Van Slagmolen ; secrétaire : M. Charles Claes. Directeur : M. Matthieu De Potter.

ETAT-CIVIL D'ANVERS

DECES DU 6 AOUT 1914

Sexe masculin : O. Hanocq, agent de change, 61 ans, veuf de M. Van Boeckel, ép. de M. Heens, avenue du Sud, 114 ; J. Helsen, journ., 48 ans, rue Schoyte, 16 ; J. Van de Vijver, journ., 36 ans, veuf de J. Van der Anwera, rue Pieter Génard, 42 ; J. Van Mol, s. pr., 63 ans, veuf de J. Matthys, rue des Wallons, 21 ; C. Dewit, négociant, 4 ans, ép. de M. De Moor, longue rue Porte-aux-Vaches, 15.

Sexe féminin : E. Rocher, professeur de musique, 24 ans, longue rue van Ruysbroec, 72 ; C. Freiers, s. pr., 16 ans, rue Albert Grisar, 19 ; B. Richter, 46 ans, ép. de K. Schonfeld, quai Plantin, 12 ; J. Braynicx, s. pr., 87 ans, veuve de J.-B. De Lecolle, et de H. Schravers, rue de l'Eglise, 171-173. — 9 enfants au-dessous de 7 ans.

2 enfants au-dessous de 7 ans.

Décès : Sexe masc. : 5 ; Sexe féminin : 6. Total : 11.

Naissances : Sexe masculin : 9 ; sexe féminin : 8. Total : 17

OUVERTURE D'AMERIQUE

NEW-YORK, 6 août 1914.

		Clôt. préc.	Ouvert. 15 min.
Froment :	Sept.	99 0/0	— 0/0 — 99 0/0

CHICAGO, 6 août 1914.

		Clôt. préc.	Ouvert.	15 min.
Froment :	Sept.	90 7/8	89 1/2	90 0/0
	Déc.	95 7/8	95 1/2	96 1/8
Maïs :	Sept.	72 3/8	71 3/4	72 3/4
Avoine :	Sept.	37 7/8	— 0/0	— 0/0
Saindoux :	Sept.	9.05 0/0	—.— 0/0	—.—
Pork :	Sept.	20.30 0/0	—.— 0/0	—.—

NEW-YORK, 5 août. — *Sucres.* — Statistique hebdomadaire de Willet & Gray.

Cuba	1914 29	5	1913 29	5
Recettes	3000	—	7000	4000
Exportations	32000	21000	44000	40000
Stocks	322000	102000	341000	304000

RIO-DE-JANEIRO, 6 août. — Retardé par la censure. — Recettes par chemins de fer de jeudi 6,000 sacs de café à Sao Paulo et de l'intérieur nulles.

Tous les chemins de fer ont arrêté le service des recettes des cafés de l'intérieur à partir d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre.

Emplacement des navires de mer se trouvant dans le port d'Anvers

7 AOUT 1914

Steamers

Albertville	14	John	25
Almera	99	Jolantha	4
Algérie	5	Kalliope	33
Amelie	33	Kandelfels	102
Andree Rickmers	102	Khartoum	61
Antonia	40	Kittiwake	hgr 2/3
Antwerpen	37	Lesbos	90
Anvers	39	Lipsos	57
Anversoise	2	Lorie	40
Aito	73	Lynton	22
Bellis	45	Lys	59
Bellona	35	Marlazan	8
Boduognat	33	Merton Hall	56
Brabant	5	Michigan	76
Brighton	75	Minstre Beernaert	54
Christine Sell	28	Minsk	38
Clan Lamont	66	Morinier	—
Comtesse de Flandre		Murjek	71
C. sèche		Nederland	42
Croatia	54	Normandie	30
Delia	35	Orilano	75
Delos	57	Pallas	44
Derbent	hgr 7	Peiho	73
Derbent	hgr 5	Pieter De Coninck	18
Douro	4	Portimao	25
Dutwich	76	Prazaltus	33
Edenmore	48	Prince Charles de Belgique	71
Elbing	99	Princesse Marie-José	71
Elisabeth Rickmers	52	Rosafred	30
Elza Alexander	hgr 1	Saint Jean	20
Erika	109	Samland	104
Escaut	10	Santa Fé	99
Espagne	20	Schaldis	33
Euphrates	57	Scheria	15
Feronia	34	Schildturm	102
Finland	hgr 26	Seapool	67
Gneisenau	100	Sines	25
Gôtha	74	Sirius	25
Gouverneur de Lantsheere	59	Sjernehorg	40
Hainaut	48	Tasmania	90
Hanau	hgr 99	Teodoro de Larrinaga	76
Harelda	hgr 4	Theseus	13
Helios	35	Tiflis	—
Henri Gerlinger	29	Topaze	bigue 20
Henry Fürst	28	Toimes	100
Hermes	33	Trevier	31
Heros	20	Tunis	hgr 5
Hispania	30	Tunisie	30
Huberticis	101	Ursula	4
Hubbuck	7	Wartiburg	90
Impérial	6	Wolhandel	26
Inconore	1	Yunnan	15
Jade	3	Zora	56
Jan Breydel	1		

Voiliers

Alfhild	18	Perim	75
Colombus	67	Queen Mab	28
Comte de Smet de Naeyer	a Burght	Ravn	28
Constance Mary	28	Rudolf	46
Howe	28	Sparkling Foam	28
Janie	28	Thames	28
Marie	7	Vercingétorix	37
		Vindex	28

Nous donnons plus haut, sous la rubrique Dernières dépêches, *les communications concernant l'emplacement de navires qui nous arrivent dans la soirée.*

Mouvement du port d'Anvers

Arrivages du 7 août

Steamer belge Amélie, c. Adam, de Bilbao.
St. belge Elza Alexander, cap. Nyland, de Middlesbro.
St. belge Escaut, cap. Sahlender, du Havre.
St. belge Antwerpen, cap. Canfrère, de Middlesbro.
St. belge Mormier, c. Cappey, d'Archangel.

Départs du 6 août

St. norv. Paris, cap. von der Lippen, pour Christiansand et Christiania, chargé.
St. norv. Memento, cap. Johannessen, pour Christiania, sur lest.

Départs du 7 août

St. angl. Corby, c. Prince, pr Londres, ch.
St. angl. City of Oporto, cap. Gilforth, pour Southampton, chargé.
St. dan. Nordjylland, c. Bidstrup, pour le Danemark, chargé.
St. norv. Nereus, c. Rasmussen, pour Porsgrund, sur lest.

Météorologie du 8 août

Lever du soleil	4 h. 18 matin
Coucher du soleil	7 h. 18 soir
Lever de la lune	8 h. 12 soir
Coucher de la lune	6 h. 54 matin
Dernier quartier le 14 août.	— h. 16 matin
Nouvelle lune le 21 août.	— h. 26 soir
Premier quartier le 28 août.	4 h. 52 matin
Pleine lune le 4 sept.	2 h. 01 matin

Haute maree à Anvers

8 août	4 h. 50 matin	5 h. 04 soir
9 »	5 h. 39 »	5 h. 54 »
10 »	5 h. 49 »	6 h. 05 »

Assemblées annoncées

8 août. — Cuivres et marbres d'art., ord., à Bruxelles à l'hôtel de l'Espérance, à 13 h.
Horticole Ad. D'Haene, ord., à Gentbrugge, lez-Gand, au siège social, à 10 heures.
Internationale alimentation, ord., à Bruxelles, café de l'Horloge, porte de Namur.
Pêcheries d'Islande, ord., à Ostende, rue Joseph II, à 11 heures.
Office de change du Nord, ord., à Bruxelles, 44bis, chaussée d'Anvers, à 14 h.
Belge financière, extraord. à Bruxelles, 15, boulevard du Hainaut, à 10 heures.
Cuivres et Marbres d'Art, ord., à Bruxelles, hôtel de l'Espérance, à 11 heures.
Céramique Poulet, extraord., à Forges-lez-Chimay, au siège social, à 14 heures.
Tissage P. Hauzeur fils aîné et Co, ord., à Ensival, au siège social, à 15 heures.
9 août : Kempische Bouwwerken, ord., à Calmpthout, au siège social, à 16 h.
10 août. — Métaux usiaés, ord., à Jupille, au siège social, à 14 h.
10 août : Générale des Tramways électriques de Rosario, ord., à Anvers, 40, place de Meir, à midi.
11 août : Anciens établissements Louis de Naeyer, ord., à Willebroeck, au siège social, à 11 heures.
Carrières des Sarts, à Lessines, ord., au siège social, à 11 heures.
Blanchisserie Modèle de Monplaisir, ord., à Bruxelles, 176, chaussée d'Helmet, à 11 1/2 heures.
11 août. — Nouvelles fonderies et émailleries du Centre, extraord., à Charleroi, chez Mtre Van Bastelaer, boulevard Audent, 2.
13 août. — Chemins de fer de la Flandre occidentale, extraord., à Bruxelles, rue Veydt, 36, à 11 heures.
Maison Collinet-Vercheval, ord., à Liége, 8 rue Berthelet, à 15 heures.

Voulez-vous un Remède sérieux

CONTRE LES

Rhumes négligés, les Bronchites chroniques, les Froids, les Affections de longue durée, de la gorge, des poumons, prenez le

BAUME PULMONAIRE

de l'hôpital de la Miséricorde

Remède certain pour la guérison de toutes les affections aiguës ou chroniques des voies respiratoires, telles que pharyngites, trachéites, pneumonies, pleurésies, phtisie, etc.

CE BAUME PULMONAIRE RENFERME :

1° Des médicaments reconstituants de l'état général.
2° Des médicaments calmant la toux et favorisant l'expectoration des sécrétions bronchiques, (glaires).
3° Des médicaments supprimant les transpirations nocturnes de phtisiques.
4° Des médicaments relevant l'appétit des malades, sans irriter les voies digestives ni provoquer des diarrhées.

Remarque importante : *On n'administrera pas le* Baume Pulmonaire *aux enfants de moins de 5 ans*

Prix du flacon : 5 francs

En vente dans toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger

Dépôt général pour la Belgique

PHARMACIE O. VAN SCHOOR

ANVERS, 20 RUE VONDEL, 20 ANVERS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JOURNAL "LA PRESSE"

Anvers. - 54. Rue Nationale, 54 - Anvers

TÉLÉPHONE 2214

Le soussigné (nom)

Adresse *localité*

déclare prendre un abonnement au journal "LA PRESSE".

. *191*

Signature

Découper ce bulletin et remplir à l'adresse de "LA PRESSE", Rue Nationale 54. Anvers.

PRIX POUR TOUTE LA BELGIQUE Fr. 12.

9 mois fr. 9.-- ; 6 mois fr. 6.-- ; 3 mois fr. 3.--

Feuilleton de La Presse *du 8 août 1914*

8

Le Rêve de Michelle

PAR

Jean KERVAL

Les de Crépol et les jeunes gens ne se rencontrèrent pas.

Madame Lasteyran cherchait à lire en son fils en qui elle découvrit des minutes de gaîté qu'elle ne lui connaissait pas, et elle se dit :

L'amour s'implante en mon enfant.

Le jeudi matin, à l'aube, de Beaudran entrait dans la chambre de Patrice.

— Eh bien, dit-il en arrivant, la nuit a été bonne ?

Patrice ne répondit pas.

— Il dort, grommela Théophile en s'approchant du lit.

La pâleur du visage et la ligne bleuâtre qui cernait les yeux de l'avocat le frappèrent.

— Il a passé la moitié de sa nuit à travailler, pensa-t-il, en apercevant une liasse de correspondances affranchies. Au diable son avocasserie !.. Il veut se tuer ce garçon-là !... Ne pas se reposer avant une journée éreintante comme celle qui nous attend, est de la démence.

Patrice entr'ouvrit les yeux.

— Tiens ! Te voilà ! Quelle heure est-il ?

— Cinq heures.

— Et nous partons à six ?

— Mais oui.

— Dans un quart d'heure je serai à toi.

Quand les jeunes gens descendirent, ils trouvèrent madame Lasteyran debout.

— Pourquoi t'être levé aussitôt, demanda Patrice ?

— Mon enfant, je voulais vous adresser, à tous deux, mes recommandations. Je vous confie l'un à l'autre. Agissez prudemment dans votre excursion. Ne vous aventurez pas.

— Soyez tranquille, madame, je me charge de morigéner cet entêté s'il écartait des sentiers accessibles à tous, répondit Théophile gaîment.

— Je t'en prie, mère, aie l'esprit en quiétude, nous serons sérieux et sensés, nous te le promettons.

Un mois auparavant, Patrice eut peut-être prononcé les mêmes paroles, mais le ton aurait été différent.

Ce matin là, il avait dans la voix toute la déférence filiale, toute la douceur nécessaire pour calmer les inquiétudes maternelles, mais son œil brillait d'une impatience presque imperceptible qui n'en existait pas moins.

Il calmait la mère et il pensait à la jeune fille qu'il allait revoir.

— Pas de témérité. Beaucoup de prudence.

— Nous serons prudents.

Guêtrés et munis de piquets, Patrice et Théophile partirent.

Le temps était splendide.

Le soleil dorait les sommets altiers des pics ; la nature prenait son aspect festival.

Contrairement à son habitude, Théophile méditait.

Après quelques hésitations, il dit à Patrice :

— Je te trouve joliment changé depuis un mois.

Patrice ne répondit pas.

— Es-tu malade ?

— Nullement.

— As-tu quelque affaire véreuse pour laquelle tu craignes un insuccès ?

— Non.

— Alors ?

— Je n'ai absolument rien qui me préoccupe, je t'assure. Tu m'avais perdu de vue, mon cher, et tu t'imagines que j'ai changé... Tu m'avais quitté sur le boulevard, avec une mine de Parisien, tu me retrouve hâlé, voilà sans doute en quoi consiste la différence.

— Je ne parle pas du physique.

Patrice s'arrêta :

— Observateur !.. De Beaudran ?...

— Observateur ou non, je crois ne m'être pas trompé.

Ils avaient repris leur marche.

Lasteyran ne répondit pas.

— Va, reprit l'ami, ton silence m'est une réponse. Je savais bien que j'avais vu clair ! Bien de la chance !...

— Non.

Théophile n'osait guère insister.

Après un silence, ce fut Patrice qu'il expliqua :

— Eh bien, c'est vrai, je suis changé parce que j'ai au cœur un sentiment d'affection vraie.

La crainte de ne pouvoir arriver à la réalisation de mes rêves est un tourment pour moi.

— Tes craintes sont-elles fondées !

— Que te dirais-je ? L'homme qui aime est-il à même de raisonner froidement ? Lui est-il permis d'équilibrer les plateaux d'une balance dont les mesures sont l'amour et la raison ?

— Quel est donc l'ange qui t'a envahi le cœur ?

— Tu dis vrai, elle est un ange.

— La vision t'est-elle apparue dans cette nature vierge, en cette Suisse hospitalière ?

— Oui,

— Pourquoi m'avoir dit que tu n'avais aucune société ici ?

— Je ne voyais personne, je te le répète, avant ton arrivée.

— Mais alors, c'est depuis cinq jours que tes pensées sont maîtresses de toi ? Tu aimes avec la tête ! Nuage ! Vision !

Patrice s'était mal exprimé.

Il comprit toute la confusion qui pouvait résulter d'une méprise, aussi n'arrêta-t-il à son ami sa rencontre avec Michelle dont il eut soin pourtant de taire le nom.

Théophile hasarda :

— N'est-il permis de demander le côté de l'horizon où planent les rêves ?

Patrie n'hésita plus.

Il accorda à l'amitié toute sa part de confiance dans la réponse :

— Nous l'avons vue ensemble.

— Ensemble ?

— Oui.

— Eh, mais, personne n'est venu à Beaumanoir.

— Non, nous avons été, nous à...

Dans un élan qu'il ne put réprimer, de Beaudran exclama :

— Quoi ? Serait-ce ?

Il n'en dit pas davantage, mais du choc de ces deux mots résulta une confusion dans l'esprit troublé du jeune homme, qui crut la foi de son ami engagée entre lui et la famille de Crépol.

Inquiet il demande :

— Quel est le motif de ta surprise ?

— Tu veux parler de Michelle, n'est ce pas ? car Emmeline n'a rien de ce qu'il faut pour qu'il y avait attraction entre vos âmes.

— Oui, c'est de mademoiselle Michelle qu'il est question. Je l'aime comme un fou, comme un homme qui en est à son premier amour, et mon sentiment m'étouffe, car je ne puis en parler à personne.

— Patrice, je ne puis te dire qu'une chose, sachez-en gré à ma franchise je crains que tu ne te trouves sur une pente où la lutte et les souffrances seront grandes.

Rassuré à demi, Patrice questionna encore :

Pourquoi ?

— Je connais Mme de Crépol. Elle n'aime pas Michelle. Je m'en suis souvent demandé le motif sans trouver de solution. J'ai peur que toutes les espérances maternelles se reportent sur Emmeline, et qu'une demande en mariage pour l'aînée l'exaspère. Mieux vaudrait... peut-être...

— Epouser la cadette ?

— Calme-toi je ne veux pas te conseiller. Mais enfin, je n'ose t'encourager à entretenir ton rêve ! Quoi qu'il advienne, je serai toujours ton ami intime si tu es condamné à souffrir.

— Qu'importe la souffrance, si cette souffrance me conduit à elle, si un jour, je puis sentir sa petite main sur mon bras, si je suis celui qui doit aplanir devant elle les difficultés de la vie... si j'arrive à lui donner mon nom en lui donnant tout moi-même.

Patrice s'animait, et, sans s'en douter, ils arrivaient à la station.

— Recomposons nos visages, mon cher, conseilla Théophile, nous avons des figures d'enterrement sous ce soleil d'août. Tiens, ces dames...

Madame de Crépol et ses filles débouchaient, en effet, de la grande route qui conduisait à la station plus directement que le sentier pris par les jeunes gens.

Michelle et Emmeline étaient radieuses.

(A suivre.)